



Communauté 360 et PTSM 95

***Du regard croisé aux
actions communes !***

Matinée du 28 septembre 2023



Ordre du jour

- 9h00** Présentation de la Communauté 360 et perspectives
- 9h50** Présentation du PTSM 95
- 10h45-11H** *Pause*
- 11h00** Des actions concrètes ? Présentation des vignettes cliniques
- 11h50** Perspectives communes



Codes Wifi

Login : i.laquenaire

Mdp :G28L97MA5



01

Présentation de la Communauté 360 et perspectives

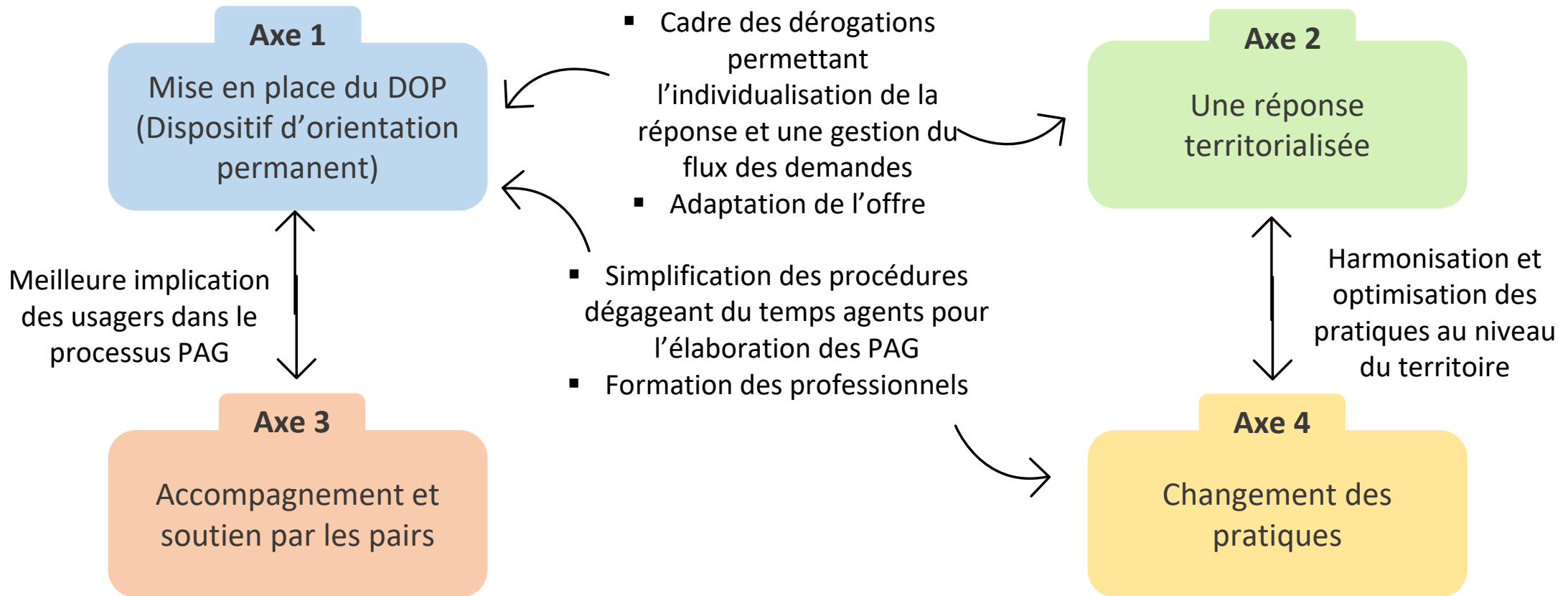


...s simplifiée, membre français de l'organisation
...endants affiliés à KPMG International Limited,
...y limited by guarantee »). Tous droits réservés.
...tiques utilisées sous licence par les cabinets
... de l'organisation membre KPMG.

- | **01** Historique de la démarche
- | **02** Présentation de la Communauté 360° cible
- | **03** Objectifs – axes de travail
- | **04** Rétrospectives
- | **05** Perspectives

| 01 Historique de la démarche

La démarche « réponse accompagnée pour tous » (RAPT)



Le Dispositif intégré handicap (DIH) Dispositif régional issu de la Réponse Accompagnée Pour Tous



Dispositif:

- D'animation de réseau sur le territoire
- Entrée en coordination et accompagnement des situations individuelles de personnes en situation de handicap.



Outil qui s'inscrit pleinement dans la poursuite du déploiement de la démarche

Réponse **A**ccompagnée **P**our **T**ous (**RAPT**).

Ce dispositif est financé par l'ARS Ile-de-France pour une période de 5 ans versés au GIP-MDPH et permet le recrutement de plusieurs postes, un pilote du DIH et des postes de coordonnateurs de parcours complexes.

La convention de financement est soumise pour adoption à la Commission Exécutive du 2 mars 2020.

Le Dispositif intégré handicap (DIH)

mdph.valdoise.fr/dih95
dih95@valdoise.fr

Pilote : Audrey Guglielmi
Coordonnateurs de parcours : Mélanie Lalevée,
Laure Marguinaud, Maxime Unterner

Conseil départemental du Val d'Oise - Direction de la Communication - Avril 2021

Le Conseil départemental
aux côtés des Valdoisiens



Porté par la Maison départementale
des personnes handicapées MDPH du Val d'Oise

Conseil départemental du Val d'Oise
Maison Départementale des Personnes
Handicapées (MDPH) du Val d'Oise
2 avenue du Parc
CS 20201 Cergy
95032 CERGY-PONTOISE CEDEX

Tél : 01 34 25 16 50
Fax : 01 34 25 37 44
mdph.valdoise.fr
maisonduhandicap@valdoise.fr



C360

Le Dispositif intégré handicap (DIH)

Le DIH, c'est quoi ?

- Une organisation coordonnée entre les partenaires, qui établissent un **plan de services individualisé (PSI)** avec la personne en situation de handicap, et **co-pilotent** sa mise en œuvre.
- Un **accompagnement sur-mesure**, co-construit et formalisé au plus près des attentes et besoins de la personne en situation de handicap.
- La **réalisation de diagnostics territoriaux** pour ajuster l'offre départementale aux besoins identifiés.

Ce dispositif, nouveau dans le Val d'Oise

- Répond à la logique d'un « parcours » global alliant précocité des interventions et renforcement de l'inclusion sociale, la prévention et la gestion des ruptures de parcours.
- Vise à **consolider une organisation territoriale intégrée** au service de la fluidité des parcours de vie, en fonction des besoins et attentes de la personne en situation de handicap.
- Participe à la **transformation de l'offre** en favorisant le décloisonnement des interventions pluridisciplinaires.

Depuis 2018 : mise en place de la démarche « Réponse accompagnée pour tous »

Loi Santé

Ile-de-France : ouverture du DIH à toutes les personnes en situation de handicap

2014

Rapport Piveteau
« Zéro sans solutions »

2016

Création du DIH-TSA
dans 4 départements (77, 78, 91, 93)

2018

Déploiement national de
« Réponse accompagnée
pour tous » (RAPT)

2020



Financement et extension du DIH
dans 4 nouveaux départements
(75, 92, 94, 95)

Qui pilote le DIH ?

- Le DIH est piloté par une équipe composée d'1 pilote et 3 coordonnateurs de parcours, intégrée aux services de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) du Val d'Oise .

Qui peut en faire la demande ?

- Les acteurs médico-sociaux, sanitaires, éducatifs, sociaux... professionnels des **associations, services publics** et des **établissements et services sociaux et médico-sociaux** du territoire, peuvent formuler une demande de DIH au bénéfice d'une personne en situation de handicap.

Comment ça marche ?



- Saisine par un professionnel intervenant dans l'accompagnement de la personne en situation de handicap, via le formulaire DIH disponible sur www.mdph.valdoise.fr/dih95



- Étude de la demande par l'équipe DIH



- Évaluation pluridisciplinaire de la situation
- Réunions de coordination et de suivi
- Actualisation du PSI si nécessaire

| 02

Le déploiement de la Communauté 360

L'origine de la démarche

Objectif: organiser par un numéro de téléphone national, l'accès direct à des solutions effectives d'accompagnement en proximité



Constats

Une forte volonté de renforcer l'accompagnement proposé aux personnes handicapées

- La France compte 9,6 millions de personnes qui ressentent une limitation quotidienne dont **2,7 millions** avec une **reconnaissance administrative**

Dans le cadre de la CNH du 11 février 2020, le gouvernement se fixe comme objectif la mise en œuvre de 12 engagements, parmi lesquels figure la **création du numéro 360 à horizon 2021, numéro unique d'appui, en partenariat avec 400 communautés d'accompagnement territoriales**



Projet 360 initial

Le projet 360, une initiative prévue initialement à horizon 2021

Les objectifs du projet 360 :

- Créer un numéro vert **national et unique** pour **orienter, accompagner et soutenir** les personnes handicapées (PH) et leurs accompagnants
- Fédérer l'ensemble des acteurs d'un territoire pour mieux accompagner les parcours de vie des appelants
- Assurer une **permanence téléphonique 7 jours sur 7** en appui aux acteurs existants (acteurs institutionnels, de droit commun, ESMS, ...)



Communauté 360 COVID

Une initiative dont le lancement s'accélère compte-tenu de la crise sanitaire COVID-19

Les objectifs du projet 360 en mode « gestion de crise »

- Répondre aux besoins des personnes handicapées et à leurs accompagnants en situation de crise**
- Faire émerger des solutions territoriales pour **accompagner les problématiques liées au Covid-19 et au déconfinement**
- Atténuer l'isolement des appelants** (PH et accompagnants) en les orientant vers des dispositifs territoriaux spécialisés

Objectifs des Communautés 360

« L'objectif [des communautés 360] est de susciter une **coopération renforcée** au plus près des personnes en situation de handicap, avec le concours dans les bassins de vie de l'ensemble des ESMS, des partenaires de droits communs, des collectivités locales, de la MDPH, des associations et de tous nos concitoyens ».

CNH 11/02/2020

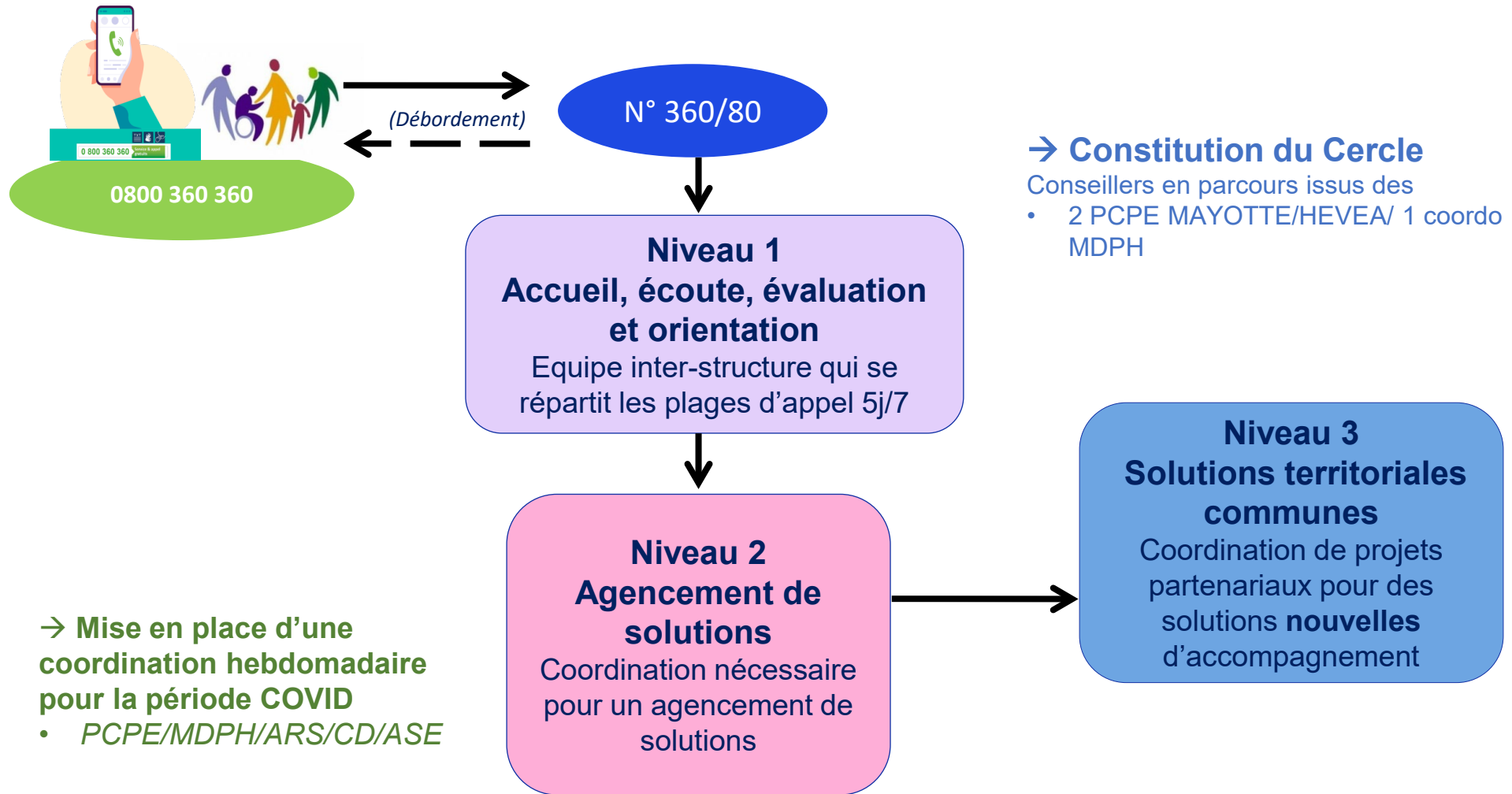
Missions de la démarche RAPT

- **Axe 1** : Dispositif d'Orientation permanent
- **Axe 2** : Déploiement territorialisé d'une réponse accompagnée pour tous :
 - Accélération avec les feuilles de route Ambition
 - Transformation et Territoires 100% inclusifs
- **Axe 3** : Participation et accompagnement par les pairs
- **Axe 4** : Accompagnement au changement des pratiques professionnelles

Missions des Communautés 360

- Assurer la réponse au numéro unique et un accueil « offre d'accompagnement » sur le bassin de vie.
- Permettre l'évolution vers des réponses communes et coordonnées, pour tous et dans la durée, par l'entraide et la co-responsabilité des acteurs
- Accompagner les situations nécessitant une coordination, sans solution ou en risque de rupture
- Soutenir la participation, l'autodétermination, la pair-aidance
- Porter et nourrir la transformation de l'offre, le développement d'un environnement « handi – responsable »
- Incarner la cohérence territoriale entre les différentes démarches : 360, Réponse accompagnée, transformation de l'offre, territoire 100% inclusif, dans un dynamique « d'aller vers »

Communauté 360 : 3 niveaux d'intervention



Réponse au numéro unique 0800 360 360

Objectif : recentrage de l'activité des acteurs des communautés 360 sur l'accompagnement des personnes et la recherche de solutions

Cible : 1er niveau centralisé, pour optimiser la distribution des appels et permettre la montée en compétence ainsi qu'un pilotage simplifié du service

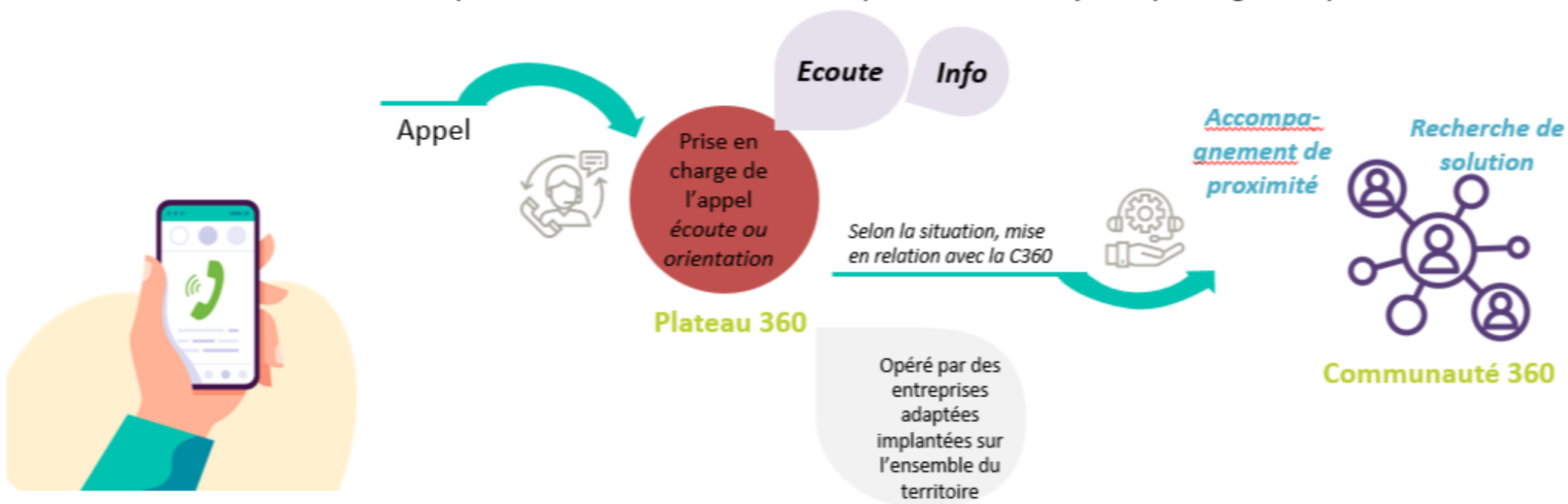


Illustration d'appel

Niveau 1 :

Monsieur B appelle la plateforme:

Il est hébergé à l'hôtel par le 115 avec son fils en situation de handicap et est en attente de régularisation pour travailler.

N'a pas de quoi se nourrir.

Lien avec le Service Social Départemental, contact avec la Préfecture, la CAF.



Illustration d'appel

Niveau 2 :



Madame M a une fille atteinte de troubles du neuro développement; elle cherche une place en IME, est épuisée: Recherches de solutions permettant un accueil même séquentiel, sollicitations des directions d'établissements, recherches d'accueil temporaire, mise en place d'un SAAD financé avec de la PCH pour intervention au domicile. Réunion partenariale.

Illustration d'appel

Niveau 3 :



Volonté de l'ARS, de la DESF, de la DOMS et de la MDPH de développer une offre diversifiée à destination des enfants en situation de handicap confiés au service de l'Aide Sociale à l'Enfance. Réflexion et élaboration d'un cahier des charges pour la création d'un SESSAD Renforcé, afin d'accompagner les lieux de placements dans la prise en charge de ces jeunes. Projet s'inscrivant au carrefour de la démarche RAPT, du plan Taquet et des 2 schémas départementaux de protection de l'enfance et des personnes handicapées.

| 02 Structuration de la démarche

Structuration de la démarche

Une démarche coconstruite avec les acteurs du territoire



- 21 entretiens individuels
- 6 entretiens collectifs



Une concertation importante ayant permis d'identifier :

- Les points forts et les difficultés du territoire pour répondre aux besoins des PSH
- Les rôles et missions de chaque acteur
- Les coopérations existantes entre les partenaires

... et d'obtenir la vision des acteurs du territoire sur la démarche de structuration de la Communauté 360, la gouvernance et le rôle possible de chacun

ARS	Collectivités territoriales (x3)
Conseil Départemental (x2)	GEM
MDPH	Association de familles (UNAFAM)
Préfecture (x2)	PCPE (x2)
DAC (x4)	ESMS (x3)
CPAM	Usagers de PCPE (x3)
Cap' Emploi	Focus group
CAF	

1. Vision globale des acteurs du territoire

Un territoire dynamique avec beaucoup de dispositifs existants

- L'ensemble des acteurs rencontrés **soulignent le dynamisme du territoire du Val d'Oise** sur lequel de nombreux dispositifs (dont le DIH) existent pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- La **taille du territoire** est souvent citée pour couvrir les besoins des perso sur les zones reculées
- Un **manque de places en établissements médico-sociaux** est souligné, not. gestionnaires avec une difficulté et médicalisés

« Les projets avancent car à côté des choses et il y a une bonne interconnectivité entre les acteurs »

2. Vision des acteurs sur la Communauté 360

Une vision qui reste floue pour la majorité des acteurs rencontrés

- Le territoire du Val d'Oise est vu par les acteurs comme un territoire dynamique

- Une **méconnaissance** ou une **connaissance partielle** de la démarche pour une majorité des acteurs rencontrés
- Une **difficulté à comprendre l'articulation** (notamment avec le DIH) et « démultiplication des dispositifs »
- Une démarche souvent associée à la

« Quand en 2020, ces

- Un **rôle de conseiller en parcours scolaires** à la Communauté 360 (bief le DIH), mais le rôle d'APPV reste très

- L'ensemble des acteurs rencontrés « ajouter une couche au mille-feuille de travailler à l'articulation de cet

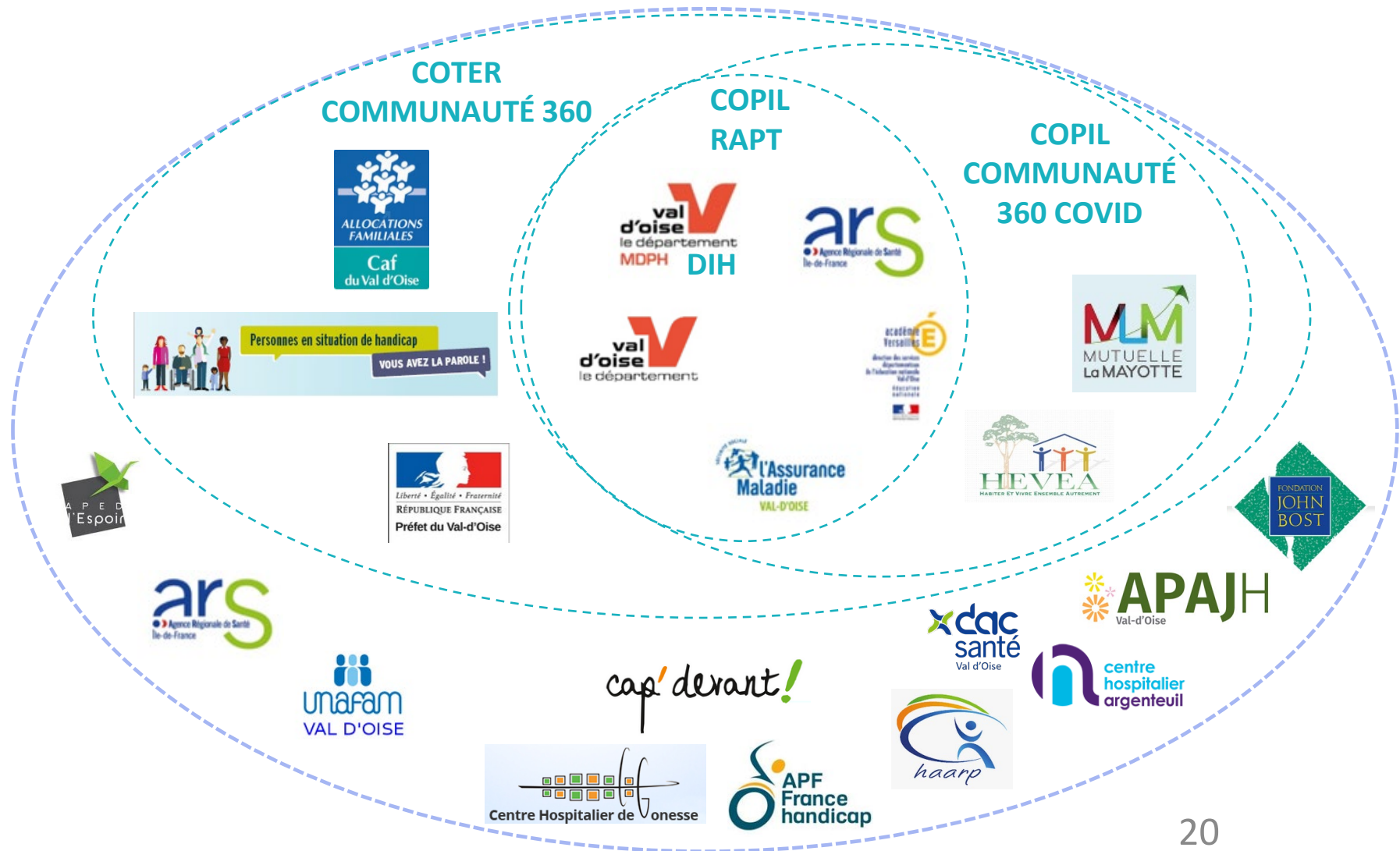
3. Synthèse des constats

Les constats clés en synthèse et pistes de réflexion

- Le territoire du Val d'Oise est un **territoire dynamique** avec l'existence de dispositifs s'articulant au profit de la réponse aux besoins des personnes en situation de handicap
- De **nombreux partenariats** existent mais mériteraient d'être formalisés par des conventions pour en garantir la pérennité, la Communauté 360 pourra être un outil concourant à l'encrage des ces partenariats
- La Communauté 360 doit **s'inscrire en articulation avec les dispositifs existant** au risque de venir fragiliser l'organisation actuelle et créer des confusions chez les acteurs du territoire comme chez les personnes en situation de handicap
- La mobilisation du milieu ordinaire dans cette démarche doit être pensée et travaillée de façon constante pour ne pas perdre de vue l'objectif final de **proposer des solutions toujours plus inclusives**
- Sur le plan de la gouvernance, les instances doivent être pensées de façon à **permettre la mobilisation des acteurs lorsque cela est nécessaire** et en cohérence avec les instances déjà existantes.

- Une **campagne de communication** autour de la Communauté 360 doit être envisagée (auprès des acteurs du territoire et du grand public)
- La Communauté 360 doit pouvoir **s'articuler avec les autres dispositifs existant (dont le DIH)** et non pas fonctionner en silo au risque d'une démultiplication des dispositifs et d'une perte de cohérence
- Les professionnels de la Communauté 360 doivent **pouvoir avoir accès aux outils de la MDPH afin d'accéder aux dossiers des usagers**
- Dans un souci de cohérence et de mobilisation des acteurs sur des temps dédiés, **des mutualisations entre les instances doivent être pensées** (COPIL PTSM & DAC)

Ecosystème Communauté 360



20



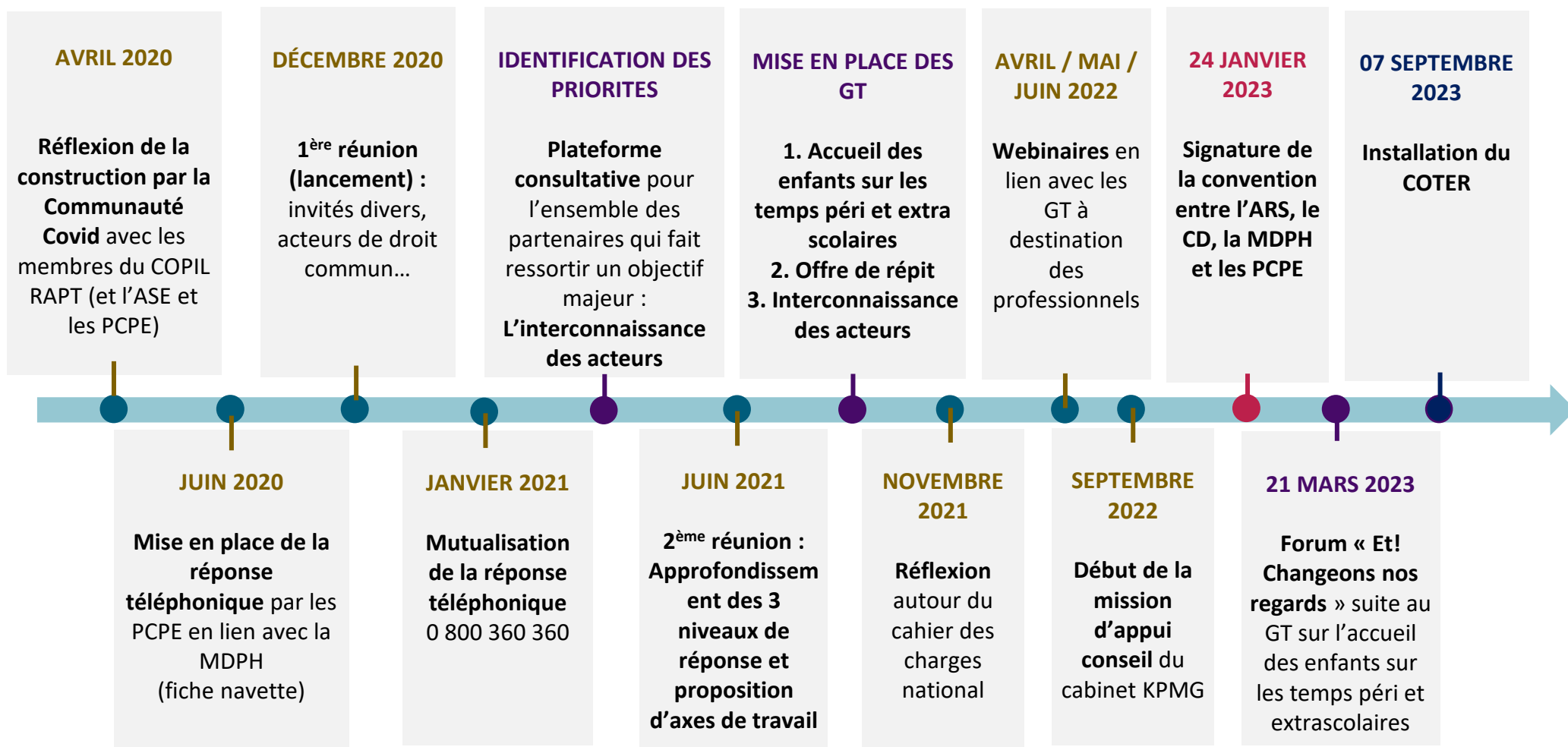
C360

Actions retenues

Axes prioritaires retenus par le COPIL communauté 360:

1. **Interconnaissance des acteurs** : proposition de cycles de webinaires
2. **Le péri et l'extra-scolaire** avec les acteurs de droit commun
3. Groupe de travail sur les **places de répit**
4. **Pair-aidance**: Identification et mobilisation des acteurs possibles

Retour sur les étapes passées...



Photographie de la Communauté 360 du Val d'Oise

Portage Pilotage	Mutuelle La Mayotte - HEVEA MDPH du Val d'Oise
Instance(s) de pilotage opérationnel	<i>COFIL C360 (ARS, CD, MDPH, PCPE x2)</i>
COTER	<i>ARS, CD (DPA, ASE, DOMS, DVS), MDPH, CPAM, PCPE, EN, Préfecture, CAF</i>
Membres cœurs	<i>Tout acteur souhaitant s'impliquer dans la démarche</i>
Ressources humaine ou matérielles mis à disposition de la C360 par les membres cœurs	Pilote de la C360 (pilote du DIH, service évaluation de la MDPH) Soutien administratif et logistique
ETP mis à disposition de la MDPH	0.8 ETP répondant de parcours 2 ETP conseillers de parcours formés à l'autodétermination (1 poste encore vacant) 1 chargée de coordination pour la fluidité des parcours
Points forts de la C360	Une présence des professionnels de la C360 dans l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH permettant une proximité et un accès aux outils de la MDPH, et qui s'inscrit dans la continuité de la démarche RAPT Fusion des différentes instances de gouvernance et intégration des autres démarches en cours (PTSM, schémas départementaux) Liens
Points de vigilance	Associer de nouveaux acteurs (droit commun), réflexion sur une meilleure participation des usagers

Un enjeu de cohérence et d'articulation avec l'existant

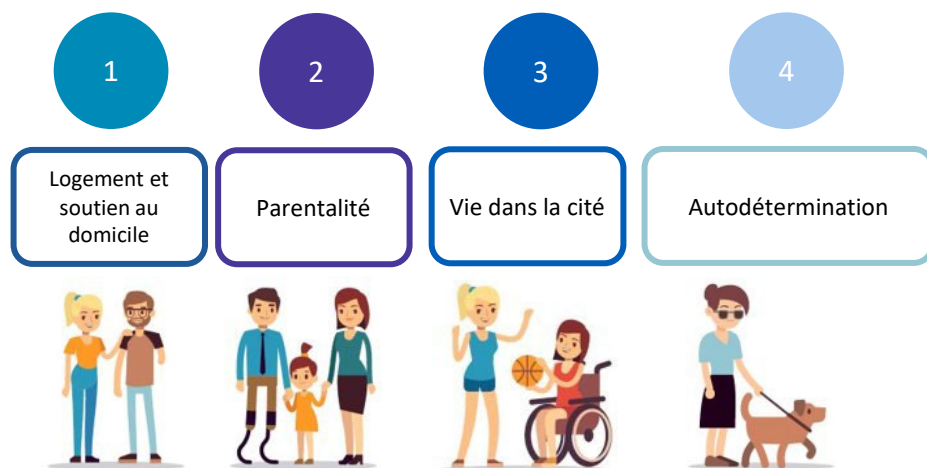


Cette organisation cible permet de **mutualiser avec des fonctions déjà existantes**, notamment sur l'aspect secrétariat, logistique...

Cette inscription des professionnels de la Communauté 360 permet **l'accès de ces professionnels aux outils de la MDPH** et donc un traitement des appels plus pertinent grâce à une meilleure connaissance de la situation

Les coordonnateurs de parcours complexes DIH, le conseiller de parcours C360 et l'APPV ont **des missions similaires** et répondent aux problématiques émanant de différents canaux :
numéro unique, équipe d'évaluation, appel d'un ESMS...
Il appartient ensuite à la MDPH de répartir en fonction du dispositif dont dépend la demande.

La prochaine grande étape : 4 webinaires (9, 10, 11, 23 novembre)



L'objectif ?
Construire collectivement la feuille de route de la Communauté 360 !

LA COMMUNAUTÉ 360 VOUS INVITE À PARTICIPER À SON WEBINAIRE

15 novembre 14h - 15h
 En direct sur Teams

« VIE DANS LA CITE »

Une sociéteoy de s cité

LA COMMUNAUTÉ 360 VOUS INVITE À PARTICIPER À SON WEBINAIRE

10 novembre 16h - 17h
 En direct sur Teams

« PARENTALITE »

La situation de handicap constitue une cause fréquente d'épuisement parental et de mise en danger des enfants, dans un contexte de tension sur l'offre médico-social pour les enfants en situation de handicap. L'accompagnement à la parentalité constitue donc une priorité pour la Communauté 360 du Val d'Oise.

LA COMMUNAUTE 360 DU VAL D'OISE

La démarche de structuration de la Communauté 360 se poursuit sur le territoire du Val d'Oise. Cette démarche vise à améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap et leurs aidants sur le territoire en mobilisant tous les acteurs du territoire, à la fois ceux intervenant dans le champ du handicap, mais aussi les acteurs du milieu dit « ordinaire ».

La Communauté 360, c'est aussi un numéro de téléphone unique, le 0 800 360 360, à disposition des personnes en situation de handicap et de leurs aidants en cas de question, besoin de conseil

REJOIGNEZ-NOUS !

Participez au v

La Communauté 360, c'est aussi un numéro de téléphone unique, le 0 800 360 360, à disposition des personnes en situation de handicap et de leurs aidants en cas de question, besoin de conseil ou d'écoute.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

- Venez découvrir ou redécouvrir la Communauté 360 et ses objectifs
- Participez à l'élaboration de la feuille de route de la Communauté 360 dans une démarche partenariale et de co-construction

COMMENT ?

En proposant des actions concrètes et prioritaires à mettre en œuvre sur le territoire dans le cadre d'un webinaire interactif

REJOIGNEZ-NOUS !

Participez au webinaire en vous connectant au lien suivant :

Logos: val d'oise le département, val d'oise le département MDPH, di 95, ars, M.M. NOUVELLE LA MAYOTTE, HEVIFA

**Merci de
votre attention**

02

Présentation du PTSM 95



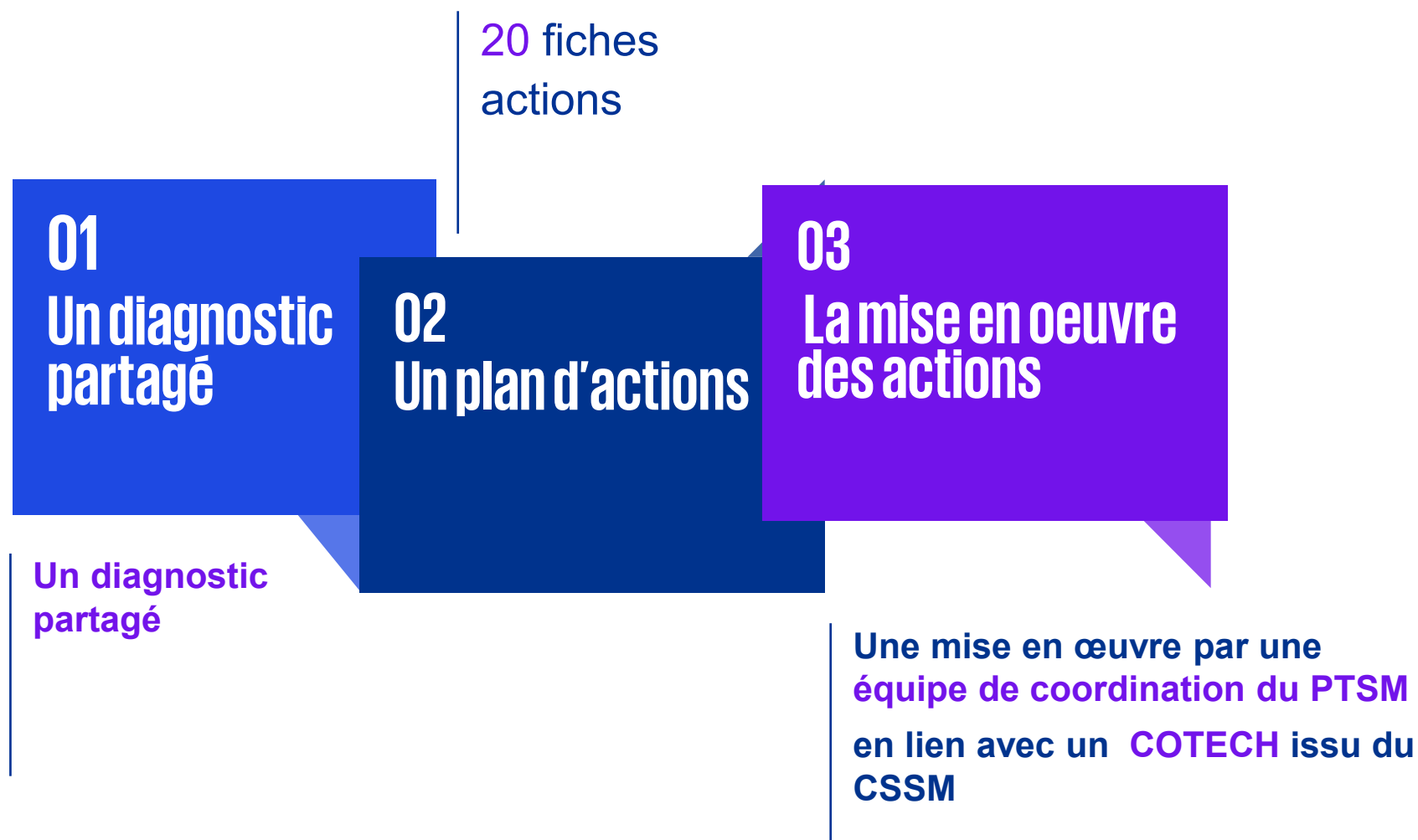
...s simplifiée, membre français de l'organisation
...endants affiliés à KPMG International Limited,
...y limited by guarantee »). Tous droits réservés.
...tiques utilisées sous licence par les cabinets
...de l'organisation membre KPMG.

Le PTSM : Qu'est ce que c'est ?

- **Démarche** créé par la loi de modernisation de notre système de santé de 2016
- Des projets élaborés par des **acteurs de terrains** pour proposer des **solutions concrètes** répondant aux besoins spécifiques des personnes
- Une démarche de **démocratie sanitaire innovante**
- Sur le territoire du Val-d'Oise, la **Commission Spécialisée en Santé Mentale** (CSSM), émanation du Conseil Territorial de Santé, s'est mobilisée autour du PTSM

Le PTSM : Comment ça marche ?

Une démarche projet par cycle de 5 ans



Le PTSM : les grands principes d'actions

- Un principe de **co-construction** avec l'ensemble des acteurs de la santé mentale et des usagers
- Une philosophie générale de **décloisonnement** entre les secteurs sanitaire, social et médico-social
- Un principe de **représentation du plus grand nombre**
 - “ Les groupes sont ouverts, rejoignez-nous, même en cours de route !
- Un objectif de **communication** : des lettres d'informations + une page LinkedIn + un onglet sur Maillage 95

Le PTSM : pour garder le lien ...

- Des lettres d'information trimestrielles sur l'avancée des actions du PTSM 95
- Un onglet PTSM sur le site Maillage 95 [PTSM 95 \(sante-idf.fr\)](https://sante-idf.fr)

 Une page dédiée sur LinkedIn « **Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) du Val d'Oise (95)** »

Descriptif de l'avancée de chaque fiche action, et accès aux ressources (documents produits, comptes-rendus)



Projet Territorial Santé Mentale Val d'Oise

Le Projet Territoriale de Santé Mentale du Val d'Oise a pour objectifs de :

- Favoriser la prise en charge sanitaire et l'accompagnement social et/ou médico-social de la personne dans son milieu de vie ordinaire.
- Permettre la structuration et la coordination de l'offre de prise en charge sanitaire et d'accompagnement social et médico-social.
- Déterminer le cadre de la coordination de second niveau et la décliner dans l'organisation des parcours de proximité.

Pour cela les parties prenantes signataires du Contrat Territorial de Santé Mentale du Val d'Oise s'engagent à coordonner leurs efforts pour contribuer à la réalisation des actions stratégiques identifiées et partagées ainsi qu'à les faire vivre dans la durée et à les faire évoluer au regard des enjeux et besoins des usagers.

Voici les travaux réalisés et en cours de réalisation (20 fiches-actions)

Thème	Actions
Repérage et accès aux soins psychiques	<ul style="list-style-type: none"> Equipe mobile psychiatrie précoce Alternatives à l'hospitalisation des enfants et des adolescents Réhabilitation psychosociale Psychiatrie mobile Equipe mobile psychiatrie précoce
Prévention, urgences et gestion de crise	<ul style="list-style-type: none"> Chirurgiens : Soins immédiats de la fibre, urgences psychiatriques adultes et adolescents Chirurgiens : Présoins de transport sans consentement Educations thérapeutiques Prévention du suicide
Parcours sans rupture, réajustements et inclusion	<ul style="list-style-type: none"> Couverture de 95 en dispositifs médico-sociaux Dispositifs territoriaux de soins médicaux et soins aux professionnels Cliniques d'urgence multi et interprofessionnelles par secteur Soutenir les acteurs de l'accompagnement, renforcer l'accès aux études

Cadre légal
Démarche initiée en 2018, suite à la Loi de modernisation du système de santé de 2016. Précisée par un décret d'application de 2017 et une circulaire ministérielle de 2018.

Restitution publique PTSM Dec. 2020

Téléchargements
Rapport d'activité 2022
CR "Accès aux soins diagnostico et aux soins psychiques"
CR "Prévention"
CR "Accès aux accompagnements sociaux et médico-sociaux"
CR "Accès aux soins somatiques"
CR "Situations inadéquates et gestions des situations de crise"

Inscriptions aux groupes de travail du PTSM



Présentation du PTSM par les acteurs

1. Les Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM)



Intervenante :

- ▶ Chabha Idir, coordinatrice du CLSM Argenteuil/Bezons
- ▶ Geneviève Gagneux, coordinatrice du CLSM de la CA de Cergy-Pontoise

Le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) - contexte



Qu'est ce que le CLSM ?

→ Instance de concertation et de coordination portée par les élus locaux, intégrant la psychiatrie publique, les usagers ainsi que les structures et dispositifs sociaux, médico-sociaux et sanitaires.



Les objectifs du CLSM

- **AMELIORER** : prévention, accès aux soins et aux droits fondamentaux et interconnaissance et coordination des partenaires
- **AGIR SUR** : la réponse aux besoins locaux, la lutte contre la stigmatisation, conséquences sociales des troubles psychiques (emploi, logement, etc.)



Comment fonctionne le CLSM ?

→ Assemblée plénière, comité de pilotage, groupes de travail, acteurs du territoire et partenaires

Le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) – présence dans le département du Val d'Oise



- 5 CLSM sont présents dans le département du Val d'Oise :
- CMSM CC du Haut Val d'Oise
 - CLSM CA de Val Parisis
 - CLSM du Val d'Oise Est
 - CLSM Argenteuil-Bezons
 - CLSM CA de Cergy-Pontoise

Carte des 5 CLSM du Val d'Oise

Légende: * Implantation d'un CLSM

La formation au Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM), une priorité nationale



Les objectifs des PSSM

- ✓ Favoriser l'inclusion sociale, l'accès à la citoyenneté et l'autonomie des usagers par la sensibilisation des professionnels de 1^{ère} ligne aux troubles de santé mentale ainsi qu'améliorer les pratiques médicales ;
- ✓ **Outiller et former** les professionnels de 1^{ère} ligne en leur proposant des informations théoriques et pratiques afin de leur permettre de mieux identifier les prémices d'un problème de santé mentale, de savoir réagir et de mieux orienter les patients grâce à une meilleure connaissance du système de soins ;
- ✓ Contribuer à la **déstigmatisation** des personnes concernées par des troubles psychiques ;
- ✓ Favoriser l'**interconnaissance** des acteurs du territoire en mixant les publics lors de la formation.



Les infos clés des PSSM en 2023

- ✓ Plus de **24 formations** ont été dispensées dans l'ensemble des CLSM du département ;
- ✓ Des sessions de formation ont lieu **tous les semestres**, et ce depuis 2021 dans l'ensemble du département ;
- ✓ A ce jour, ce sont **plus de 380 personnes formées** aux PSSM dans le Val d'Oise.

Les Réunions d'Evaluation de Situations d'Adultes en Difficultés (RESAD)



Qu'est ce qu'un RESAD ?

- Instance de concertation et de coordination qui apporte une expertise et une réflexion pluridisciplinaires ;
- Réunion des professionnels du champ social, de l'insertion et de la santé somato-psychique.



Les objectifs d'un RESAD ?

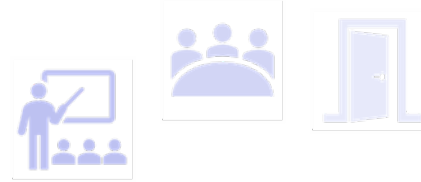
- ✓ **Faciliter la prise en charge** de manière concertée des personnes en situation de besoin ;
- ✓ **Contribution à la lutte contre la stigmatisation** par l'accès aux droits et à la citoyenneté pour les personnes dont la situation est étudiée ;
- ✓ Aborder les situations dites « complexes », pour lesquelles l'intervention d'un seul acteur ne suffit pas ;
- ✓ **Renforcer les liens inter-institutionnels** en évaluant et définissant des orientations de travail adaptées chaque situation, engageant les intervenants sociaux ou médico-sociaux de terrain.



Fonctionnement et modalités

- ✓ Réunion une fois par mois ;
- ✓ Fiche de saisine **FAMO** (Formulaire d'Analyse Multidimensionnelles et d'Orientation) ;
- ✓ Utilisation de l'outil *terr-e-santé* comme support technique de coordination.

Les actions de lutte contre la stigmatisation et de promotion en santé mentale



La lutte contre la stigmatisation de la santé mentale est un **objectif majeur du PTSM du Val d'Oise**, menant au renforcement du soutien aux Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM) existants et au développement de nouveaux CLSM, en lien avec les élus locaux. Les CLSM sont les mieux placés pour **mettre en place des actions d'information et de sensibilisation de la population générale en santé mentale à l'échelle des communes**.

Ateliers de promotion de la santé mentale



En collaboration avec Psycom :

- Ateliers **Cosmos Mental** (à partir de 11 ans)
- Ateliers **Le Jardin Du Dedans** (5 à 11 ans)
- En collaboration avec le CCOMS :
Ateliers Ma santé mentale dans mon quartier

Actions de lutte contre la stigmatisation



- Organisation **d'actions** pendant les semaines d'information de la santé mentale (SISM)...
- Instauration de **journées portes ouvertes** permettant de venir à la rencontre des professionnels et d'échanger avec les patients ; de **ciné-débats**...
- **Forum de la santé mentale le 18.10.23 à destination grand public**

Présentation du PTSM par les acteurs

2. Le groupe de travail psychotraumatisme



Intervenantes :

- ▶ Emmanuelle Tran, psychologue consultation dédiée au psychotraumatisme, CH Argenteuil
- ▶ Cécile Courant, équipe de coordination PSTM 95

Présentation du groupe de travail



Fiche-action du PTSM

Fiche action n° 5 (1.6) Développer les consultations spécialisées dans la prise en charge des psychotraumatismes dans le département



Objectifs du groupe

- Organiser la rédaction d'un **annuaire des ressources** en matière de psychotraumatisme puis sa diffusion
- **Animer le réseau** en matière de psychotraumatisme sur le département du Val d'Oise



Composition du groupe de travail

Psychologues du CH d'Argenteuil, de la CUMP de Pontoise, de l'UNAVI du CH de Gonesse, de l'association CIDFF
Cadre sup de psychiatrie du CH Simone Veil

Livrable : répertoire des professionnels

PTSM 95

Prise en charge du psychotraumatisme dans le Val d'Oise



Annuaire des professionnels

Edition 2023



2

Secteur Pontoise



En cabinet libéral

Claire Six

Fonction : psychologue

Adresse : 21 chemin du puis Vert, 95000 Cergy

Public : adultes

Type de séance : individuelle

Type de prise en charge : EMDR, ICV

Modalité de prise en charge : suivi psychologique

Modalité de consultation : présentiel, visioconférence

Événements pris en charge : Violences physiques/psychologiques/sexuelles, violences au travail, violences intrafamiliales, accidents graves, violences collectives (événements de guerre, attentats), catastrophes naturelles/industrielles, deuils traumatiques

Contact : claire.six@free.fr

Aurélié Barian

Fonction : Psychologue

Adresse : 8 place des colonnes Hubert Renaud, 95800 Cergy

Public : enfants, adolescents et adultes

Type de séance : individuelle et familiale

Modalité de prise en charge : suivi psychologique et prise en charge brève

Modalité de consultation : présentiel, visioconférence

Événements pris en charge : Violences physiques/psychologiques/sexuelles, violences au travail, violences intrafamiliales, accidents graves, violences collectives (événements de guerre, attentats), catastrophes naturelles/industrielles, maladies et deuils traumatiques

Contact : aurelie.barian@gmail.com / 0683768397

Alison Kolenc

Fonction : psychologue

Adresse : 64 rue des beaux vents, 95310 St ouen L'aumône

Public : enfants, adolescents et adultes

Type de séance : individuelle et familiale

Type de prise en charge : thérapie familiale

Modalité de prise en charge : suivi psychologique

Modalité de consultation : présentiel

Événements pris en charge : Violences physiques/psychologiques/sexuelles, violences au travail, violences intrafamiliales, accidents graves, violences collectives (événements de guerre, attentats), maladies, deuils traumatiques

Contact : alison.kolenc@gmail.com / 0756950199

Stéphanie Vasseur

Fonction : psychologue

Adresse : 29 rue Bouvet de Lozier 95000 CERGY

Public : enfants, adolescents et adultes

Type de prise en charge : formation intégrative (TCC et psychodynamique)

Type de séance : individuelle, familiale et collective

Modalité de prise en charge : suivi psychologique

Modalité de consultation : présentiel, visioconférence et téléphone

Modalité de consultation : présentiel, visioconférence

Événements pris en charge : Violences physiques/psychologiques/sexuelles, violences au travail, violences intrafamiliales, accidents graves, violences collectives (événements de guerre, attentats), catastrophes naturelles/industrielles, maladies et deuils traumatiques

Contact : 06.18.55.29.07

7

Les dispositifs sanitaires d'aide aux victimes



L'UAPED

Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger

Missions : L'UAPED permet de prendre en charge les mineurs victimes de toute forme de violence, incluant les maltraitances et négligences dans le cas de suspicion de violence ou de violence avérée, afin qu'ils bénéficient de la mise en place d'un parcours de soins pédiatriques adapté à leurs besoins.

Public : mineurs, émancipés ou non, dès lors qu'il est suspecté qu'ils sont victimes de violences ou exposés à des violences

Modalité d'orientation : professionnels de santé ou autorités judiciaires

Type de dispositif : équipes régionales, dans les services hospitaliers de soins pédiatriques ou pédiopsychiatriques des CH

La CUMP de Pontoise

Cellule d'Urgence Médico-Psychologique

Missions : La CUMP travaille avec le SAMU 95 sur les situations d'urgence. Elle peut prendre en charge les urgences psychologiques qui font suite à :

- ✓ Des événements catastrophiques
- ✓ Des accidents à fort impact psychologique

Dispositif départemental

Adresse : 6 avenue de l'île de France, Pontoise

Public : enfants, adolescents et adultes

Modalité d'orientation : SAMU

Type de traumatisme : aigue

Type de séance : individuelle, familiale et collective

Modalités de consultation : présentiel

Pathologies traitées : état de stress dépressif, état de stress post-traumatique

Type de prise en charge : prise en charge brève et suivi psychologique

Événements pris en charge : Violences physiques/psychologiques/sexuelles, violences au travail, violences intrafamiliales, accidents graves, violences collectives (événements de guerre, attentats), catastrophes naturelles/industrielles

Horaires : 8h - 14h

Intervenants : Alexia Dudouet, psychologue (Soutien psychologique orientation psychodynamique) et Yannick Magne, IDE coordinateur de la CUMP

Contact : 06.79.48.71.87 ou 01.30.75.50.28

UNAVI de Gonesse et Pontoise

Unité d'Aide aux Victimes

Missions : L'UNAVI accueille les jeunes de moins de 18 ans suite à un traumatisme psychologique aigu. Ces consultations sont assurées dans les locaux de l'UMJ (Unité Médico Judiciaire) après la prise de rendez-vous auprès du secrétariat.

Dispositif départemental

Public : enfants et adultes

Modalité d'orientation : Unité Médico Judiciaire (UMJ)

Type de traumatisme :

Type de prise en charge : suivi long

Contact Gonesse : 01 34 53 49 19

Contact Pontoise : 01 30 75 46 16

SDIS

Service départemental d'incendie et de secours

Fonction : psychologue

Public : adolescents et adultes

Type de prise en charge : formation intégrative (TCC et psychodynamique)

Type de séance : individuelle, familiale et collective

Modalité de prise en charge : suivi psychologique

Modalité de consultation : présentiel, visioconférence et téléphone

Événements pris en charge : Violences physiques/psychologiques/sexuelles, violences au travail, violences intrafamiliales, accidents graves, violences collectives (événements de guerre, attentats), catastrophes naturelles/industrielles, maladies et deuils traumatiques

Intervenant : Stéphanie Vasseur, psychologue (Psychothérapie d'orientation analytique), Ayda Apkenyan, psychologue (consultation en anglais et turc, hypnose et respiration holotropique)

Contact : 06.18.55.29.07

Suite de la démarche et perspectives

- Compléter le répertoire des professionnels formés au psychotraumatisme

- Développer le projet de « consultations dédiées » à la prise en charge du psychotraumatisme maillant le territoire dans le Val d'Oise
 - Une réflexion en cours, quelques grands principes
 - Des **consultations de proximité** maillant le territoire
 - Réaliser des **prise en charges brèves et donc ciblées** avec l'emdr ou l'icv
 - Une **mission d'appui et de ressources** aux équipes hospitalières et CMP afin de les **faire monter en compétence** sur la prise en charge du psychotraumatisme
 - Sensibiliser les professionnels de **1^{ère} ligne**: repérage, orientation et outils de stabilisation

Présentation du PTSM par les acteurs

3. Présentation de Vigilans



Intervenante :

- ▶ Olga Bamisso, Vigilans, CH Argenteuil

Présentation de Vigilans



Fiche-action du PTSM

Fiche action 9 (2.4) Mettre en œuvre sur le territoire les différents axes de la stratégie globale de prévention du suicide, en particulier le Dispositif Vigilans



Missions de Vigilans

Un dispositif dédié au **recontact et à la veille pour tout suicidant** sortant d'un service du département

Maintenir un lien après les soins immédiats pour diminuer le risque de réitération suicidaire et de décès par suicide.

Dispositif complémentaire et de soutien qui **ne se substitue pas à un système de soins.**



L'équipe

L'équipe de Vigilans78-95 est située dans les locaux du Centre Hospitalier de Plaisir dans le 78 (Yvelines).

Olivia BARASINO, Psychiatre responsable

Zilassen IGUERGUIT, Psychologue coordinateur

5 *vigilanseurs* (IDE et Psychologue), 1 secrétaire, 1 cadre
1 référente-interlocutrice Val d'Oise (95) depuis 2022

Fonctionnement de Vigilans

Les patients bénéficient d'une **veille** par une **équipe de « vigilanseurs »** sur une **période de six mois après la tentative de suicide**. La veille s'appuie sur la remise d'une carte ressource et par le maintien d'un contact avec les patients (appels téléphoniques et envois de cartes postales). La veille varie selon les caractéristiques des suicidants (évaluation de la crise suicidaire).

- **À LA SORTIE D'UN SERVICE DE SOINS/APRES UNE TS: Tout patient sortant après un geste suicidaire peut être inclus dans le dispositif s'il ne s'oppose pas. A partir de 16 ans, résident du 78 ou 95.**
- **CARTE RESSOURCE ET NOTE D'INFORMATION (PATIENT): Une carte ressource avec le numéro du centre Vigilans lui est remise, ainsi qu'une note d'information.**
- **FORMULAIRE D'INCLUSION (FAXÉ À VIGILANS) Le soignant qui inclut le patient transmet ensuite un formulaire d'information à l'équipe Vigilans**

CARTE RESSOURCE PRÉVENTION



N° Vert 0801 900 900
(appel gratuit poste fixe et portable)
Du lundi au vendredi



INFOS

Centre Hospitalier de Plaisir
30 avenue Marc Laurent
78375 PLAISIR CEDEX BP 19

N° vert 0801.900.900



Vous êtes sorti(e) de l'hôpital.

Vous allez bénéficier du dispositif de prévention « **Vigilans** », qui consiste en un ou plusieurs appels téléphoniques, par des professionnels de santé.



Vous avez reçu cette carte.

Si vous n'allez pas bien, si vous avez l'impression d'en être toujours au point...



APPELEZ-NOUS ! Nous sommes là pour répondre à vos questions. Ce numéro est **gratuit** et joignable les jours ouvrables.



Dans les mois à venir :

Notre équipe prendra de vos nouvelles par téléphone et/ou par courrier. Si lors de cet appel vous présentez des difficultés, nous évoquerons avec vous les **différentes possibilités d'aide** qui pourraient vous être proposées. Par ailleurs, nous pourrions, si besoin, **faciliter la coordination** entre vos différents interlocuteurs de soin.



Lors d'un appel :

Des évaluations concernant votre état psychologique et votre satisfaction le dispositif vous seront proposées, afin de nous améliorer et dans une optique de recherche. Vous êtes libre d'accepter ou de refuser ces questions supplémentaires sans avoir à vous justifier, et sans que cela ne modifie la prise en soins par le dispositif.



Votre médecin traitant et/ou votre psychiatre recevra, si vous êtes d'accord, un compte-rendu de chaque contact, afin de nous aider à travailler tous ensemble.



En cas de **changement de coordonnées**, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer.

En vous souhaitant le meilleur rétablissement,

Docteur **Cécile Omnes** et L'EQUIPE **Vigilans**

Les informations recueillies vous concernant resteront strictement confidentielles et feront l'objet d'un traitement informatique destiné à votre suivi médical. Les destinataires des données sont des professionnels de santé au secret médical. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Direction du CH de Plaisir.



EN CAS D'URGENCE

La nuit, le week-end, les jours fériés...

Appel au 15 (SAMU)



Ou vous rendre au service d'urgence de proximité



3114



ars



A FAXER AU 01 30 81 84 85
Ou vigilans78-95@hopitaux-plaisir.mssante.fr

Le patient ne souhaite pas être appelé

Etiquette patient de l'hôpital

Identité du sujet Nom d'usage :

Nom de naissance (si marié(e)) :

Prénom :

Date de naissance : / / Sexe : M F

Vit seul : Oui Non En couple : Oui Non

Adresse complète :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TELEPHONE 1 : / TELEPHONE 2 :

PERSONNES RESSOURCES (NOM+TEL) :

ADRESSE MAIL :

Si mineur, Noms et Prénoms titulaires de l'autorité parentale :

TELS titulaire(s) de l'autorité parentale :

Mairie de naissance :

Médecin traitant :

NOM Prénom : LIEU D'EXERCICE :

Psy traitant :

NOM Prénom : LIEU D'EXERCICE :

Primosuicidant : oui non **Renseignements sur la TS** : Date TS : / /

Mode de TS : Addiction alcool : oui non Passage en Réa : oui non

Contexte TS si connu :

Date d'entrée à l'hôpital : / / Date de sortie de l'hôpital : / /

Accompagnants durant le séjour et/ou à la sortie : OUI NON

Si oui, lesquels (nom+tel) :

Contexte de sortie : Préciser les grandes lignes du « compromis de sortie » (plan de soin proposé, adhésion du patient et/ou des proches, vécu du passage aux urgences et/ou de l'hospitalisation, etc...) :

HOPITAL et SERVICE :
Nom(s) prénom(s), fonction(s) des personnes du service ayant pris en charge et donné la carte ressources :

La réduction du risque de réitération suicidaire ou de décès par suicide est de 38% dans Vigilans.



Bonjour

Cette petite carte en espérant
que les choses évoluent de façon
positive pour vous.

Nous sommes là pour vous

Voici nos coordonnées :

Centre Hospitalier de Plaisir

30 avenue Marc Laurent

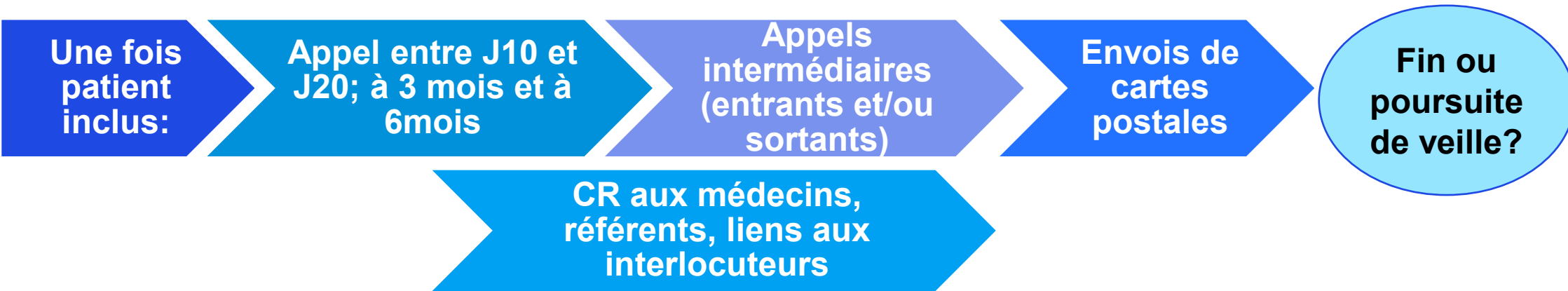
BP 19 - 78375 PLAISIR Cedex

Tél ressource :

 N° Vert 0801 900 900

(Appel gratuit)

La démarche de veille



VigilanS 78-95: Suites et perspectives

- Extension aux Mineurs de moins de 16 ans
- Poursuite du déploiement sur le département du Val d'Oise (95)
- Médecins libéraux
- Amélioration de la veille épidémiologique
- Programme pluriannuel de formation au repérage, à l'évaluation et à l'intervention de crise auprès de personnes suicidaires.

Pour tout renseignements Vigilans 78-95
01 30 81 84 84
vigilans78-95@hopitaux-plaisir.mssante.fr

Centre Hospitalier de Plaisir
30 avenue Marc Laurent 78375 PLAISIR

Présentation du PTSM par les acteurs

4. Présentation du groupe de travail Education Thérapeutique du Patient



Intervenante :

- ▶ Carolina Brito, association CoordETP95

Présentation de l'action



Fiche-action du PTSM

Fiche-action 8 (2.2) Renforcer les programmes d'éducation thérapeutique du patient en santé mentale sur le département



Objectifs de l'action

- ✓ Recenser les dispositifs existants en santé mentale en ETP / psychoéducation du patient et diffuser l'offre aux acteurs du territoire pour faciliter les orientations ;
- ✓ Travailler à rendre plus accessible et lisible le processus de déclaration d'un programme d'ETP
- ✓ Promouvoir la formation des acteurs en éducation thérapeutique du patient
- Élaborer des programmes d'ETP reposant sur des partenariats psychiatrie – ville – médico-social – associations de patients/aidants – hôpital



Composition de l'équipe

- Pilote : CoordETP95, Clinique la Nouvelle Héloïse, CHA
- Participants : CLSM Aglo Val Parisis, Cergy, Gonesse et Argenteuil, CPTS Voc Centre, UNAFAM, Ordre des médecins du 95, le DAC Joséphine, des services hospitaliers de Gonesse, Eaubonne, Pontoise, Argenteuil, Carnèle Portes de l'Oise et Equipe de coordination du PTSM95, psychiatre de ville.

Présentation des résultats du groupe

❖ Promouvoir la formation des acteurs en éducation thérapeutique du patient :

- Formation proposée par COORDETP95 en mai 2023 sur la co-construction patient-soignant en Santé Mentale animée par une psychologue et une patiente partenaire. (10 participants).

❖ Travailler à rendre plus accessible et lisible le processus de déclaration d'un programme d'ETP :

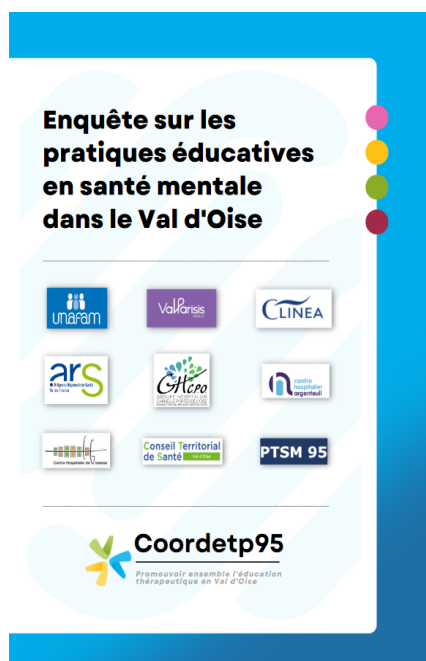
- Diffusion par mail du [guide d'accompagnement](#) proposé par la plateforme COORDETP95.

- Création d'une [vidéo disponible en ligne](#) qui explique la démarche de déclaration d'un programme d'éducation thérapeutique.



Présentation des résultats du groupe

- ❖ Recenser les dispositifs existants en santé mentale en ETP / psychoéducation du patient et diffuser l'offre aux acteurs du territoire pour faciliter les orientations :



<https://view.genial.ly/63c2e947b6b2d4001157c2df>

Suite de la démarche et perspectives

➤ Élaborer des programmes d'ETP reposant sur des partenaires :

- Centre hospitaliers
 - Ville
 - Médico-social
 - Associations de patients/aidants
-
- En lien avec des besoins à identifier, l'offre déjà existante et les acteurs que s'investissent dans le GT ETP et SM.
-
- Coordonnées COORDETP95 : coordetp95@gmail.com 06 61 78 22 44
<http://www.coordetp95.fr/>

Présentation du PTSM par les acteurs

5. Présentation du groupe de travail Equipes Mobiles



Intervenants :

- ▶ Sophie Mélan, DAC
Joséphine
- ▶ Dr Christophe Lamisse, chef
de pôle Psychiatrie et santé
mentale, CH Argenteuil

Présentation de l'action



Fiche-action du PTSM

Fiche action 1(1.2) Développer des équipes mobiles permettant l'« aller vers » des soins en santé mentale, par publics cibles en priorisant les besoins et en s'appuyant sur le réseau des partenaires.



Objectifs de l'action

- Réaliser un diagnostic de l'existant et préciser le cahier des charges des équipes mobiles



Composition de l'équipe

Pilote : DD ARS 95, DAC Sud 95, CH Argenteuil

Présentation des résultats du groupe

- Un annuaire des équipes mobiles
- Un webinaire de présentation auprès des équipes mobiles (adultes / enfants)

Annuaire des équipes mobiles intervenant dans le champ de la santé mentale

	Equipe mobile	Public cible	Téléphone	Mail
CH Argenteuil	Equipe Mobile Santé Mentale (EMSM)	18 ans et plus	01 34 23 23 28	em.santementale@ch-argenteuil.fr
	Equipe Mobil			
	Hospitalisati			

Equipe Mobile Adolescents (EMA) du Centre Hospitalier de Gonesse (1/3)

1. Présentation générale de l'équipe mobile

- **Public cible** : l'équipe mobile intervient auprès d'un public à ans
- **Composition de l'équipe** : l'équipe mobile s'articule autour pluridisciplinaire composée de **4,4 ETP** : 0,4 ETP médecin p ETP psychologue ; 0,5 ETP cadre de santé ; 2 ETP infirm secrétaire et 0,5 ETP assistante sociale
- **Il n'y a pas de membre coordinateur pour l'équipe mobile**

2. Fonctionnement et activité de l'équipe mobile

2.1. Fonctionnement et activité de l'équipe mobile auprès

- **Critères d'orientation vers l'équipe mobile** : adolescents d repliés au domicile (désocialisés et/ou déscolarisés) e psychique.
- **Couverture territoriale de l'équipe** : l'équipe mobile int secteur de psychiatrie infanto-juvénile de Gonesse.
- **Lieu d'intervention de l'équipe mobile** :
 - o De manière régulière : à domicile et dans les établ l'éducation nationale
 - o De manière exceptionnelle : établissements ou services
- **Durée moyenne de l'accompagnement sur l'année 2021** :

28/07/2023

Date de mise en place : 15 septembre 2012
Etablissement de rattachement :

Présentation générale des équipes mobiles intervenant dans le champ de la santé mentale sur le département du Val d'Oise (3/8)

2. Fonctionnement et activité des équipes mobiles

2.1. Fonctionnement et activité de l'équipe mobile auprès des publics

Une couverture totale du département du Val d'Oise mais qui n'englobe pas tous les publics cibles

En effet, à l'exception des EMPP, les autres équipes mobiles ne couvrent pas la totalité des secteurs comme le montre les tableaux ci-dessous :



	EM enfants / adolescents
Secteur Gonesse	✖
Secteur Pontoise	✖
Secteur Argenteuil	✖
Secteur Eaubonne	✖
Secteur Beaumont	

La couleur de la croix correspond à la couleur du secteur sur la carte

	EM adultes	EM PA	EMPP
Secteur Gonesse		✖✖✖✖	✖✖✖✖
Secteur Pontoise			✖✖✖✖
Secteur Argenteuil	✖✖✖✖	✖✖✖✖	✖✖✖✖
Secteur Eaubonne		✖✖✖✖	✖✖✖✖
Secteur Beaumont	✖✖✖✖	✖✖✖✖	✖✖✖✖



Suite de la démarche et perspectives

- Mise à jour annuelle du document
- Impression du livrable et diffusion auprès des professionnels du territoire

Présentation du PTSM par les acteurs

5. Présentation du groupe de travail Insertion Emploi



Intervenants :

- ▶ Carole Fouques, Directrice générale HEVEA
- ▶ Catherine Peyrard, UNAFAM

Présentation de l'action



Fiche-action du PTSM

Fiche action 14 (3.5) Développer des partenariats et des dispositifs innovants qui soutiennent l'aller-vers l'emploi, en associant les dispositifs spécialisés et du droit commun



Objectifs de l'action

- Faire connaître aux employeurs privés et publics **les dispositifs spécialisés et du droit commun** permettant de faciliter les recrutements et de sécuriser les emplois
- **Favoriser l'interconnaissance des acteurs** en matière d'aller-vers l'emploi pour la fluidité des parcours



Composition de l'équipe

Pilote : Plateforme Emploi Accompagné (LADAPT et HEVEA)

Présentation des résultats du groupe

PROJET TERRITORIAL DE SANTE MENTALE 95

webinaire

Mieux comprendre les troubles psychiques et sécuriser le recrutement des salariés concernés

Judi 23 mars 2023
9h-12h

L'ANNUAIRE

Pour toute question, rendez-vous sur notre adresse mail : ptsm95@gmail.com



- 1 Plateforme Emploi Accompagné
- 2 CARE
- 3 SERVICE PAS
- 4 Cellule PDP de la CPAM
- 5 Pôle Emploi – Cap Emploi
- 6 Missions Locales – Point Santé et Pôle ressources handicap
- 7 ESAT
- 8 Centre d'Adaptation à la Vie et au Travail (CAVT)

1 Plateforme Emploi Accompagné

A qui est-il destiné ?

Ce dispositif est indiqué pour 3 types de publics :

- Les **travailleurs handicapés** ayant un projet d'insertion en milieu ordinaire de travail ;
- les travailleurs handicapés accueillis dans un établissement ou service d'aide par le travail mais ayant un projet d'insertion en milieu ordinaire ;
- les travailleurs handicapés en emploi en milieu ordinaire de travail qui rencontrent des difficultés particulières pour sécuriser de façon durable leur insertion professionnelle.

Le dispositif est ouvert **dès l'âge de 16 ans**, toutes les activités et prestations sont adaptées aux besoins du travailleur handicapé et couvrent toutes les périodes durant lesquelles l'accompagnement est nécessaire. Il est également **ouvert à tous les types de handicaps**.

Qui peut orienter ?

Les principaux orienteurs sont la MDPH ou les Services Publics de l'Emploi (Pôle Emploi, Cap Emploi, Missions Locales)

Quelle équipe d'intervention ?

L'équipe est composée de :

- 7 Job coach / Référents Emploi Accompagné
- 1 ergonome
- 1 neuropsychologue
- 1 travailleur social

Contact

Plateforme Emploi Accompagné du Val d'Oise
plateforme_ea95@ladapt.net
Fabienne DRUET
Coordinatrice de la plateforme
06 25 67 46 13

Suite de la démarche et perspectives

- Animer des séances de sensibilisation à l'emploi des personnes avec troubles psychiques auprès des clubs d'entreprises et des institutions publiques du Val d'Oise : petits-déjeuners, soirées thématiques

Présentation du PTSM par les acteurs

6. Présentation du groupe de travail Psychiatrie périnatale



Intervenantes :

- ▶ Support réalisé par Hélène Payen de la Garanderie, SFC du RPVO
- ▶ Sophie Mélan, Pilote Animation Territoriale, DAC Joséphine

Présentation de l'action



Fiche-action du PTSM

Fiche action 2 (1.3) : Renforcer les espaces de soins de psychiatrie périnatale pour la prise en charge des troubles des interactions précoces



Objectifs de l'action

- Réalisation d'un **état des lieux des pratiques partenariales en psychiatrie périnatale** et de l'offre en psychiatrie périnatale par le RPVO
- Améliorer le **dépistage de la dépression post-partum** et sa prise en charge



Composition de l'équipe

Pilote : EP2 CH Argenteuil et Réseau Périnatalité du Val d'Oise (RPVO)



Prévention de la dépression du post-partum: les actions du Réseau Périnatal du Val d'Oise (RPVO)

Hélène Payen de la Garanderie, SFC du RPVO
Sophie Melan, DAC sud et PTSM95
Regards croisés PTSM 95 / Communauté 360
28 septembre 2023,
IPSL Cergy

Actions du RPVO en promotion de la Santé mentale périnatale dans le 95

Membre du Groupe Santé mentale et Périnatalité de la Commission régionale de la Périnatalité de l'ARS

Conférence «Santé mentale en périnatalité» 01/02/2022

- Suicide 1^e cause de mortalité maternelle (ENCMM)
- Feuille de route des 1000 jours, renforcée 08/2023
- EPP et EPDS

GDT Santé mentale

- Déploiement EPDS au CHA fin 2022-début 2023
- IDE de VAD pour toutes les accouchées du CHA
- Organigramme de PEC avec l'EP2

Recensement de l'offre de soins en Santé mentale

- Commande ARS
- PTSM 95
- Enquête maternités et Pédopsy du 95
- Support KPMG
- Rendu et présenté en 02.2023: constats, besoins et reco

Bilan des staffs MPS

- Outils de recueil
- Entretiens individuels
- Grande disparité
- Charte des Staffs MPS
- Indicateurs ARS

Promotion de l'Entretien Périnatal Précoce (EPP) et de l'Entretien Postnatal Précoce (EPNP)

- Formations
- Webinaire régional
- Partenariat avec CPAM > brochures
- Ateliers Futurs Parents des villes
- Travail avec la PMI

Perspectives 2023-2024

- Formalisation du circuit de PEC des femmes en besoin de soins psychiques, avec chaque secteur de psy périnatale du 95
- Soutien de la création des staffs MPS > HPNP
- Déploiement EPDS en PMI d'Argenteuil, en partenariat avec EP2 du CHA
- Signature du CTSM

Projets 2023-2024 de prévention de la Dépression du Post-Partum

Signature du CTSM 95

Partenariat Comité Technique du PTSM 95

Perspective Décembre 2023

Déploiement échelle EPDS en PMI d'Argenteuil

2 réunions de travail en 09 et 10/2023

Organigramme de PEC des femmes

Partenariat fort PMI-EP2-RPVO

Perspective de généralisation : ante-partum, ville, tout le 95

Support à l'amélioration ou création des staffs MPS dans les Maternités

Organisations déjà MEP par les équipes, enthousiastes à l'amélioration

Ajustement à faire dans certaines Maternités

Création dans d'autres

Nouveau à l'HPNP depuis printemps 2023

Indisponibilité des Maternités car saturées de pb RH, certifications fin 2023

Promotion de l'EPP et EPNP

Brochure CPAM-RPVO-CAF

Formations en 2023 et 2024

Webinaires régionaux pour EPP et EPNP

Onglet sur Site du RPVO

Insertion de l'EPDS dans fiche EPP

Formalisation du circuit de PEC des femmes en besoin de soins psychiques dans le 95

Objectif= fluidifier le parcours de femmes en BSP, pour elles et pour les PS qui les accompagnent

Démarrage de 5 GDT dans les 5 secteurs de pédopsy, selon les ressources locales: Psy adulte+ pedopsy+ mater

Frein= problématiques RH majeures



15 minutes



Pause



Codes Wifi

Login : i.laquenaire

Mdp :G28L97MA5

03

Présentation des vignettes cliniques



...s simplifiée, membre français de l'organisation
...endants affiliés à KPMG International Limited,
...y limited by guarantee »). Tous droits réservés.
...vignettes utilisées sous licence par les cabinets
...de l'organisation membre KPMG.

Comment définir un parcours complexe ?



Facteurs cumulatifs

Définition d'une situation complexe (CEDIAS/CREAI Ile-de France, recherche nationale sur situations de handicaps complexes) « une situation complexe est le résultat d'une interaction entre 3 types de difficultés, qui se posent à ceux qui la vivent comme à ceux qui l'accompagnent :

- **L'intrication et la sévérité des altérations organiques et/ou des difficultés sociales rencontrées par les personnes**
 - **Le caractère problématique d'une évaluation globale et partagée des besoins de la situation**
 - **Les incapacités ou difficultés constatées des professionnels de la santé et du social à mettre en œuvre, avec les personnes, une stratégie d'intervention partagée sur un territoire de vie donné »**
- Problématique multifactorielle
 - Difficultés à organiser ou poursuivre un accompagnement institutionnel adapté aux besoins de la personne
 - Rupture ou risque de rupture de parcours
 - Limites atteintes pour les professionnels et/ou les familles
 - Nécessité d'un accompagnement pluridimensionnel soutenu
 - Besoin de coordination des acteurs

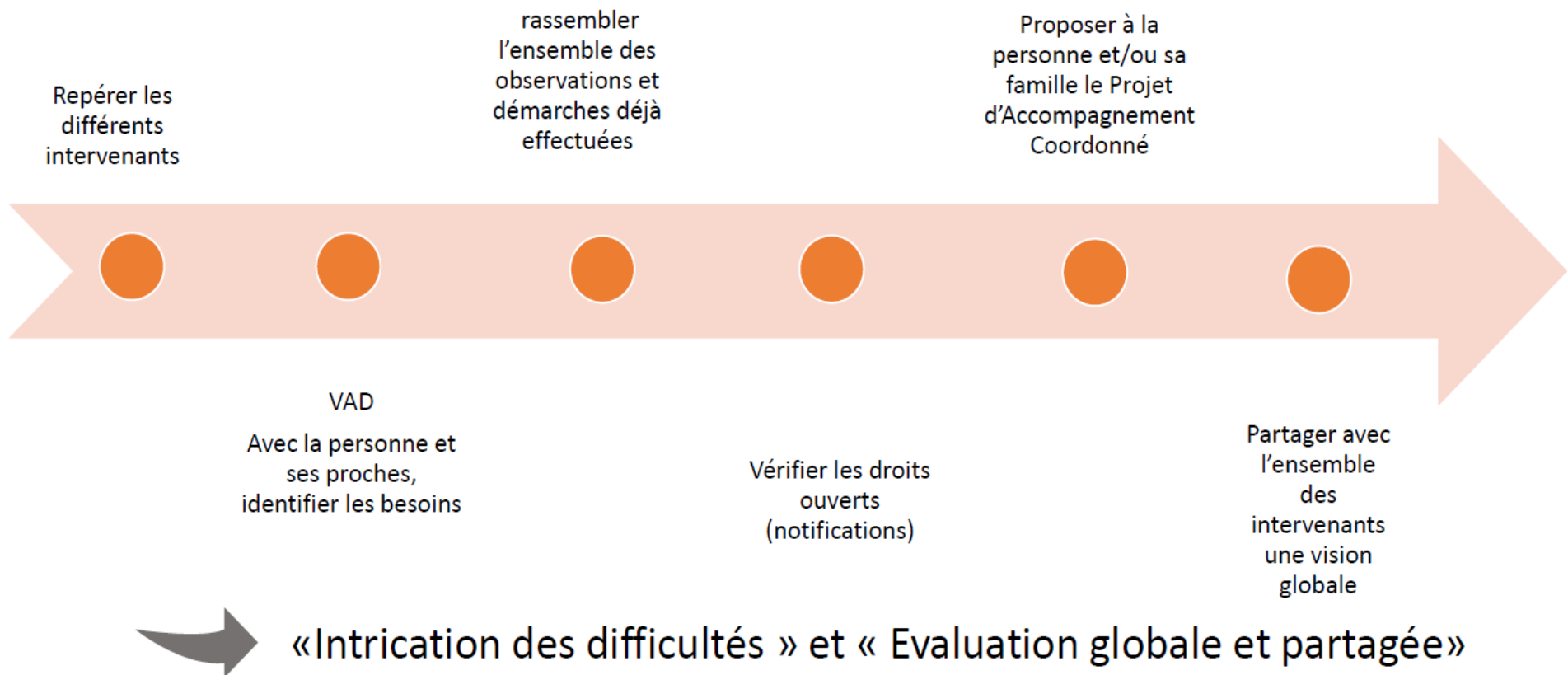
➤ La notion que cela sous-tend, c'est **l'écosystème**



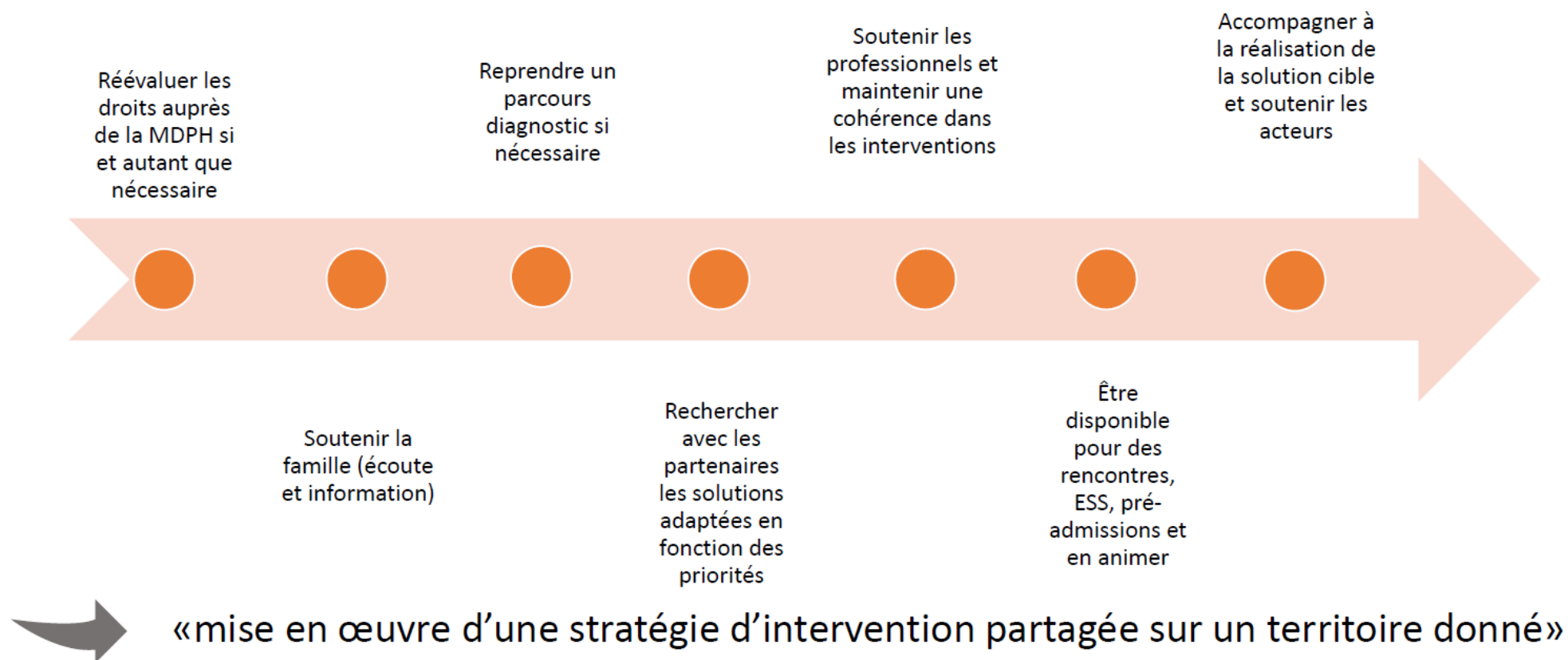
Comment définir un parcours complexe ?



Intrication des difficultés et évaluation globale et partagée



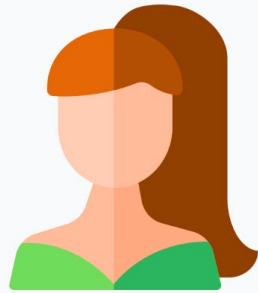
Mise en œuvre d'une stratégie d'intervention partagée sur un territoire donné



Accompagnement renforcé des parcours complexes : la coordination

- Repérer les freins et les ressources de chaque domaine de vie de la personne, dans son environnement.
- Mobiliser les acteurs du territoire susceptibles de répondre aux besoins identifiés.
- Favoriser l'implication commune des acteurs .
- Accompagner à la réflexion puis à l'élaboration de solutions alternatives et innovantes.
- Garantir la co-construction et une co-responsabilité en coordonnant les ressources et les acteurs.

Présentation de la vignette clinique n°1



Carole 15 ans



Intervenants :

- ▶ Audrey Guglielmi, adjointe chef de service Evaluation – Pilote RAPT / DIH / C360
- ▶ Salim Berradi, directeur Dispositif Hannah Arendt, PCPE Rosa Parks et SESSAD Renforcé, Mutuelle La Mayotte
- ▶ Mélanie Hanquier, directrice adjointe DHA/SESSAD

Motifs d'entrée en coordination

- **Date d'entrée au SESSAD renforcé: 04/05/2022**
- **Motifs :**
 - alternative à l'hospitalisation au long court et à temps plein,
 - absence de réponse médico-social,
 - rupture prévue de la prise en charge en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS),
- **Besoin de coordination renforcée entre le sanitaire, le médico-social et le lieu de placement (ASE et MECS) afin de construire le projet de vie.**

Eléments biographiques

- **Situation familiale** : Vit dans une MECS du 95. Placement ASE en décembre 2019 suite à des idées suicidaires et dénonciation de violences intrafamiliales.
- **Parcours social** : Suivie au CAMSP, CMP de Gonesse en 2017 et suivi au Kremlin Bicêtre en 2018 pour des troubles de la concentration et des apprentissages.
- **Carole est déscolarisée** depuis 2020
- **Hospitalisée** depuis septembre 2020
- **Parcours de soins** : trouble de l'attachement de l'enfance, troubles psychomoteurs et du langage, TED, troubles psycho traumatiques associés au tableau clinique.
- **Répercussions, difficultés dans les interactions sociales et avec ses pairs**, effondrement thymique avec velléité suicidaire et angoisse de séparation massive.

Contexte de la rupture

- Epuisement des lieux de placement
- Hospitalisations fréquentes suite crises importantes
- Demande beaucoup d'attention
- Recherche l'exclusivité
- Commet des actes auto agressifs sur son lieu de vie
- Angoisse majeure et relations difficiles avec ses pairs
- Difficulté à travailler des objectifs autour de la parentalité

Evaluation des besoins multidimensionnels

- Nécessité de diminuer les temps d'hospitalisation, qui n'est pas un lieu de vie
- Nécessité d'un accompagnement éducatif étayé au sein de la MECS
- Organisation d'un Projet Personnalisé d'Accompagnement le 26 septembre 2002 en présence de l'ensemble des partenaires ASE, DIH/MDPH, Hôpital, MECS permettant de définir la place de chacun
- Mise en place d'une orientation DITEP pour scolarisation en Unité d'Enseignement
- Prévision d'une clinique de concertation pour l'élaboration du socio-génogramme du parcours de Carole

Co-construction de la réponse



Identification des besoins:

- Soutien de la MECS dans leur locaux et mise en place de répit : décroisonnement, regards croisés et échanges avec l'équipe éducative de la MECS.
- Diagnostic à réévaluer pour cibler l'orientation médico-sociale (évaluation psychométrique)
- Orientation à évaluer et à co-construire avec les partenaires
- Demande formalisée auprès de la MDPH pour l'orientation scolaire
- Travail avec les partenaires et la famille la mise en place d'une RQTH



Problématiques identifiées :

- Nécessité d'engager une prise en charge pluri-institutionnelle pour répondre aux besoins identifiés et particulièrement à son orientation en ESMS adulte.
- Elaboration d'un Plan d'Accompagnement Global pour garantir et faciliter la mise en place du projet.

Engagements des partenaires

Engagements de la MDPH / DIH

- La MDPH s'engage à réunir un Groupe Opérationnel de Synthèse à tout moment et à la demande de l'une des parties.
- La MDPH s'engage à traiter dans les meilleurs délais toutes demandes d'ouverture de droits dans le cadre de la mise en place du Plan d'Accompagnement Global.

Engagements de l'ARS et la CPAM

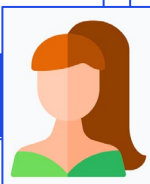
- Accord dérogatoire de l'ARS et de la CPAM pour co-financement établissement sanitaire et établissement médico-social

Engagements du Centre Hospitalier

- Poursuite du suivi thérapeutique,
- Diminution de l'hospitalisation à temps plein et hospitalisation partielle progressive.

Engagements de l'ASE

- Elaboration du Projet Personnalisé de l'Enfant en lien avec les partenaires
- Soutien à la parentalité



Engagements de la MECS

- Maintien du lieu de placement,
- Accompagnement par l'équipe éducative,
- Accompagnement à la scolarisation.

Engagements du SESSAD Renforcé

- Mise en place des accompagnements médico-sociaux, psychomotricité et équithérapie ...
- Soutien de l'équipe éducative dans le lieu de vie de Carole (MECS) avec des interventions en soirée, certains week-end, mise en place de séjour éducatif...
- Mise en œuvre des axes autour de la parentalité en lien avec le PPE
- Soutien autour de la scolarité et du projet d'admission en ITEP

Engagements de Carole

- Trouver des stratégies pour mieux gérer ses angoisses
- Reprendre une scolarité
- Eviter d'ingérer des objets de type trombone...

En conclusion



Points positifs

- **Temps très réguliers pluri professionnels**
- **Partage des différentes phases du projet en faveur de Carole: interconnaissance, culture professionnel partagée**
- **Anticipation de la rupture de parcours**
- **Nouvel acteur dans l'écosystème répondant aux besoins des enfants en situation de handicap, bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance.**
- **La co construction inter institutionnelle permet de prendre des risques mesurés**



Pistes d'amélioration

- **Recherche de nouveaux acteurs agissant dans l'environnement de Carole (droit commun)**
- **Poursuite de cette culture de partage à différents niveaux, formation croisée**
- **Poursuite de la coordination renforcée régulière favorisant la co-responsabilité**
- **Soutien de l'autodétermination de Carole**

Présentation de la vignette clinique n°2



Félicien, 25 ans



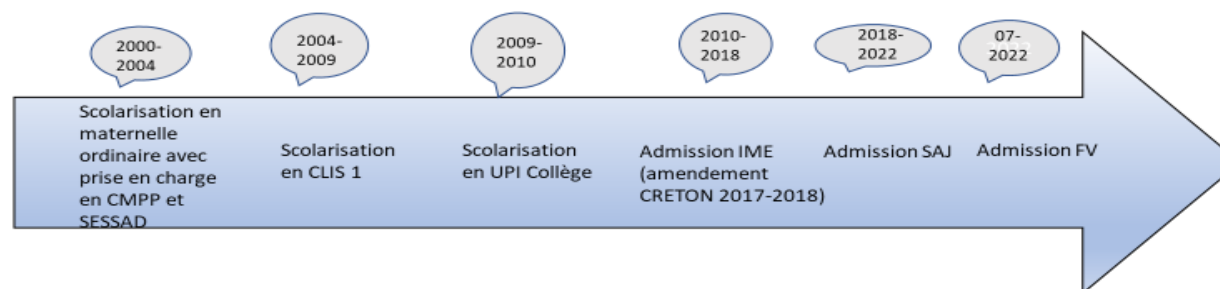
Intervenants :

- ▶ Carole Fouques, directrice générale HEVEA
- ▶ Dr Lamisse, Chef de Pôle de Psychiatrie et Santé Mentale, Centre Hospitalier Victor Dupouy, Argenteuil

Eléments biographiques

- **Situation familiale** : Célibataire. Vit au domicile de ses parents
- **Eléments médicaux** : Anomalie génétique s'exprimant par une déficience intellectuelle, des troubles comportementaux

Parcours social et médico social



Motifs d'entrée en coordination

- Date d'entrée : été 2021
- Motifs : Absence de réponse ou réponse insuffisante aux besoins de la personne
- Risque de rupture ou rupture de prise en charge
- Besoin d'accompagnement et de co-construction autour de la personne et/ou des aidants

Contexte de la rupture

- Parents très âgés
- Difficultés pour les équipes de proposer un projet soutenu par la famille
- Absence de prises en charge durant le confinement et déstabilisation de la situation
- Recrudescence des épisodes de violence avec comportements hétéro agressifs à l'égard de la famille

Evaluation des besoins multidimensionnels

- Sollicitation de la MDPH par le service de psychiatrie de secteur suite à l'hospitalisation en urgence de Félicien, dans le but de penser une articulation entre le sanitaire et le médico-social.
- Organisation d'un point de synthèse avec chef de service des urgences psychiatriques, adjointe au service Evaluation MDPH et direction de l'EMS.
- Prise de contact avec l'UMI Ouest, l'ERHR.

Co-construction de la réponse



Identification des besoins:

- Travail avec la famille
- Diagnostic à réévaluer
- Demande d'orientation médico-sociale à renouveler/évaluer
- **Réponse médico-sociale/sanitaire** à coconstruire avec l'ensemble des partenaires.
- **Partage d'informations régulières**



Problématiques identifiées :

- Nécessité d'engager une **prise en charge pluri-institutionnelle** pour répondre aux besoins identifiés, particulièrement une **admission en ESMS à temps plein** en hébergement FV.
- Elaboration d'un Plan d'Accompagnement Global **pour faciliter l'admission en FAM** et **l'investissement des différents acteurs** dans le parcours de la personne.

Construction du projet

- Accueil séquentiel de nuit à l'hôpital et accueil de jour au Foyer de Vie (FV)
- Besoin d'éducatif qui fasse le lien entre l'hôpital et l'établissement médico-social: personnel détaché au sein de l'hôpital et en renfort sur le FV.
- Articulation entre les 2 champs sanitaire et médico-social ; **L'éducatif c'est du soin !**
- Réunions et synthèses régulières
- Sortie de l'hôpital et réintégration progressive au sein de l'EMS.



La co-construction n'est possible qu'avec un engagement partagé de tous les acteurs

Engagements des partenaires

Engagements de la MDPH / DIH

- La MDPH s'engage à réunir un Groupe Opérationnel de Synthèse à tout moment et à la demande de l'une des parties.
- La MDPH s'engage à traiter dans les meilleurs délais toutes demandes d'ouverture de droits dans le cadre de la mise en place du PAG

Engagements de l'ARS

- L'ARS accorde des CNR à hauteur de 84 000 € pour une durée non-renouvelable de quelques mois pour l'accompagnement de Félicien. Ces CNR sont accordés dans l'attente d'une admission sur les places médicalisées du FAM pour l'articulation et un renfort en personnel.



Engagements du Centre Hospitalier

- Le CH s'engage à assurer le suivi ambulatoire, à évaluer l'état de santé de Félicien à la demande de chacune des parties et à graduer les réponses.
- Le suivi social sera réalisé par le service social du CMP en lien avec les représentants légaux, la MDPH et l'établissement d'accueil.

Engagements des parents de Félicien

- Les parents s'engagent à accompagner au mieux Félicien dans son intérêt, à soutenir son projet et à informer le médecin référent du CMP dans le domaine psychiatrique s'il y a nécessité d'adapter le traitement.

Engagements du Foyer de Vie

- Le FV s'engage à admettre Félicien sous la modalité d'hébergement et à prioriser son accueil en FAM.

Engagements de Félicien

- Félicien s'engage à prendre ses médicaments et à respecter les règles de vie du FV car il désire intégrer l'établissement en hébergement.

En conclusion



Points positifs

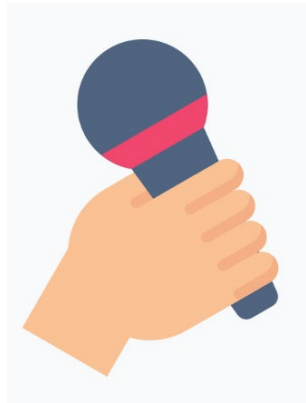
- **Décloisonnement ++ / interconnaissance**
- **Prise en compte des réalités de travail dans les 2 champs sanitaire et médico-social**
- **Eviter la rupture de parcours**
- **Passage de relais avec la famille**
- **Remontée aux financeurs et prise en compte des besoins de terrain; un réel décloisonnement passe également par le volet financier.**



Pistes d'amélioration

- **Posture des professionnels autour du travail avec la famille**
- **Poursuite de cette culture de partage à différents niveaux et avec des outils communs permettant le partage d'informations et le suivi de la personne**
- **Analyse des pratiques en commun : formations partagées, langage commun**

Echanges avec les participants



Des réactions ou questions concernant ces parcours ?

C360 et PTSM 95 : une philosophie commune

- **C360 et PTSM 95** : un public cible qui **converge partiellement** autour des personnes en situation de handicap psychique
- Des démarches **reposant sur la mobilisation des acteurs de terrain** avec un objectif de décroisement
- Des démarches qui visent à apporter des **réponses concrètes** au public accompagné
- Une volonté de **travailler ensemble** et d'articuler les démarches

C 360 -> handicap

PTSM -> santé mentale



C360 et PTSM 95 : des perspectives communes

4 fiches-actions du PTSM à travailler de manière conjointe entre le PTSM et la communauté 360

Un sujet lié à la **transformation de l'offre médico-sociale**

N°10

favoriser l'accueil séquentiel ou temporaire en ESMS, en fonction des besoins individuels et de leur fluctuation

Un sujet lié à la **gestion des cas complexes**

N°11

Plateforme territoriale de santé mentale

Installation d'un **COFIL habitat inclusif/accompagné** -> à ouvrir aux acteurs de la C 360

N°6

Logement

Pair aideance

Présentation du PTSM par les acteurs

Le Comité Habitat Partenaires



Intervenantes :

- ▶ Chabha Idir, coordinatrice du CLSM Argenteuil/Bezons
- ▶ Geneviève Gagneux, coordinatrice du CLSM de la CA de Cergy-Pontoise

Présentation du groupe de travail



Fiche-action du PTSM

Fiche action n° 17 (4.1) Développer les dispositifs de logement accompagné dans le département : appartements de coordination thérapeutique, logement inclusif, logement social, baux glissants, résidences accueil, propositions innovantes



Objectifs du groupe

- ✓ Favoriser l'interconnaissance et la cooptation entre les acteurs intersectoriels impliqués
- ✓ Faciliter la coordination entre les acteurs du territoire quel que soit leur champ d'action
- ✓ Encourager l'optimisation des interventions et actions



Composition du groupe de travail

Coordinatrices CLSM, UNAFAM, professionnels du secteur médico-social, de l'habitat inclusif et du secteur du logement adapté

Livrable : annuaire des ressources sur le territoire

Sommaire

- 01 Logement du secteur médico-social (foyer de vie, foyer d'hébergement, MAS et FAM)
- 02 Etablissements sanitaires et/ou médico-sociaux ayant développé des modalités d'accompagnement vers le logement
- 03 Les structures de logement adapté (pension de familles, résidences accueil)
- 04 Les structures médico-sociales à orientation précarité (médico-social résidentiel : ACT, FAM, LHSS)
- 05 Habitat inclusif
- 06 Les structures pouvant intervenir à domicile : SAVS, SAMSAM, équipes mobiles

2 Etablissements sanitaires et/ou médico-sociaux : accompagnement vers le logement

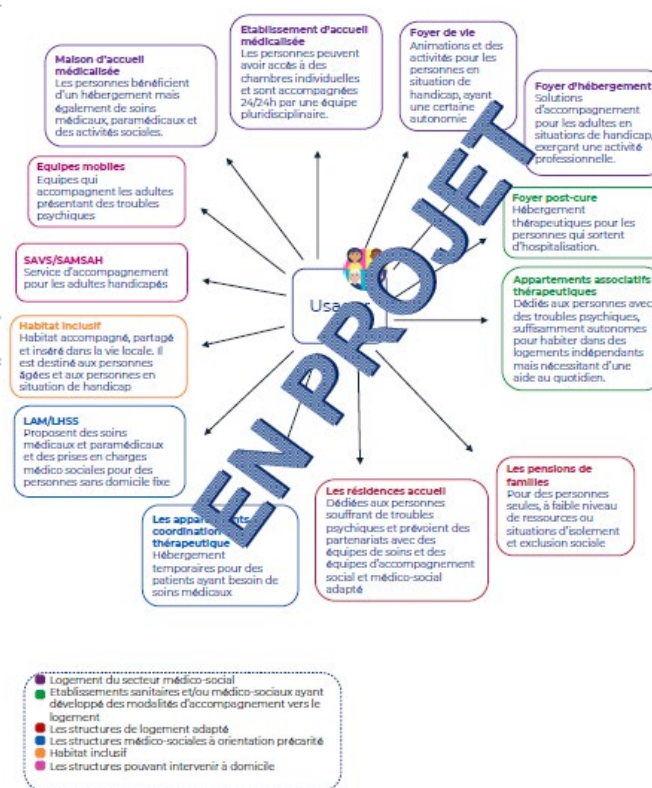
Appartements associatifs sanitaires

GHEM (Maison Lucien)
 Description :
 Nombre de places : 3 places
 Durée de séjour :
 Adresse/contact : Eaubonne
 Orientation :
 Financement :
 Type d'établissement : médico-social
 Type de public : troubles psychiques
 Type d'accompagnement : médical, socio-éducatif
 Modalités de contractualisation avec l'utilisateur : contrat de séjour
 Financement

CHA (La Galliotte)
 Description :
 Nombre de places : 6 places
 Durée de séjour :
 Adresse/contact : Argenteuil
 Orientation :
 Financement :
 Type d'établissement : médico-social
 Type de public : troubles psychiques
 Type d'accompagnement : médical, socio-éducatif
 Modalités de contractualisation avec l'utilisateur : contrat de séjour
 Financement

CH Pontoise
 Description :
 Nombre de places : 1 place
 Durée de séjour :
 Adresse/contact : Pontoise
 Orientation :
 Financement :
 Type d'établissement : médico-social
 Type de public : troubles psychiques
 Type d'accompagnement : médical, socio-éducatif
 Modalités de contractualisation avec l'utilisateur : contrat de séjour
 Financement

Parcours de l'utilisateur pour le logement accompagné



Suite de la démarche et perspectives

- **Organiser la diffusion du répertoire** auprès des professionnels et du grand public en 2024
- **Poursuivre la tenue du comité et organisation d'une rencontre départementale avec les bailleurs sociaux** afin de recueillir leurs besoins et leur proposer des actions permettant de faciliter l'insertion par le logement ou le maintien dans le logement des personnes souffrant de troubles psychiques (formation PSSM, présentation des ressources du répertoire...) ?

C360 et PTSM 95 : des perspectives communes

4 fiches-actions du PTSM à travailler de manière conjointe entre le PTSM et la communauté 360

Un sujet lié à la **transformation de l'offre médico-sociale**

N°10

favoriser l'accueil séquentiel ou temporaire en ESMS, en fonction des besoins individuels et de leur fluctuation

Un sujet lié à la **gestion des cas complexes**

N°11

Plateforme territoriale de santé mentale

Installation d'un **COFIL habitat inclusif/accompagné** -> à ouvrir aux acteurs de la C 360

N°6

Logement

Pair aideance

En conclusion....

- **Merci beaucoup pour votre participation**
- **Rejoignez-nous dans les webinaires de la Communauté 360 et dans les prochains groupes de travail du PTSM 95 : ces démarches ont besoin de vous !**
- **Nous sommes preneurs de vos retours sur cette matinée, vous pouvez répondre dès maintenant au questionnaire de satisfaction via le QR code suivant**

